

# ANNEXES

“

# INSPÉ DE LORRAINE

## DOSSIER D'ACCREDITATION

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

UNIVERSITÉ DE LORRAINE / ACADÉMIE DE NANCY-METZ / RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

”



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nancy-Metz

## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs Ressources Humaines

Annexe 2 : Tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1<sup>er</sup> degré

Annexe 3 : Délibérations du/des conseil(s) d'administrations de(s) établissement(s) partenaire(s) de l'INSPÉ

Annexe 4 : Perspectives de l'évolution de l'offre de formation

Annexe 5 : Convention cadre entre l'Académie de Nancy-Metz et l'Université de Lorraine

Annexe 6 : Convention cadre entre l'Académie de Nancy-Metz et l'Université de Lorraine - Tableau de bord opérationnel

Annexe 7 : Liste des documents téléchargeables en ligne (statuts, règlement intérieur, guide pour la réalisation du mémoire, ...)

Annexe 8 : Ventilation du temps global de formation master MEEF Encadrement éducatif

Annexe 9 : Ventilation du temps global de formation des parcours MEEF 2<sup>d</sup> degré

## ANNEXE 1 : indicateurs

### Équipe pédagogique pluri-catégorielle

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2021-2022 et 2023-2024
Champ de la mesure	Nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par les différentes catégories de formateurs de l'INSPE sur l'ensemble de la formation (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année de master)

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	- nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par chaque catégorie de formateurs (EC, enseignants des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés et CPE en temps partagé...) sur l'ensemble de la formation = A - nombre total d'heures d'enseignement étudiant sur l'ensemble de la formation = B
Mode de calcul	- nombre d'heures étudiant dispensées par une catégorie de formateurs (A) / nombre total d'heures d'enseignements étudiant (B) x 100

	Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré		Master MEEF 2 <sup>nd</sup> degré*		Master MEEF encadrement éducatif*		Master MEEF Pratiques en ingénierie de la formation*	
	Année universitaire 2021-2022 M1 + M2	Année universitaire 2023-2024 M1 + M2	Année universitaire 2021-2022 M1 + M2	Année universitaire 2023-2024 M1 + M2	Année universitaire 2021-2022 M1 + M2	Année universitaire 2023-2024 M1 + M2	Année universitaire 2021-2022 M1 + M2	Année universitaire 2023-2024 M1 + M2
Part assurée par des EC	16%	21%	Min : 3% (parcours STMS)  Max : 78% (parcours Allemand)	Min : 0% (parcours EMCC, STMS, Génie bois, HR) Max : 77% (parcours Allemand)	38%	40%	Min : 62% (parcours IP)  Max : 97% (parcours EPE)	Min : 49% (parcours IP)  Max : 100% (parcours EPE)
Part assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	Ratio global : 29% Ratio praticiens 1 <sup>er</sup> degré : 22% Ratio praticiens 2 <sup>nd</sup> degré : 7%	Ratio global : 32% Ratio praticiens 1 <sup>er</sup> degré : 22% Ratio praticiens 2 <sup>nd</sup> degré : 10%	Ratio global : 44% Ratio praticiens 1 <sup>er</sup> degré : Ratio praticiens 2 <sup>d</sup> degré : 44%	Ratio global : 43% Ratio praticiens 1 <sup>er</sup> degré : Ratio praticiens 2 <sup>nd</sup> degré : 43%	Ratio global : 58% Ratio praticiens 1 <sup>er</sup> degré : Ratio praticiens 2 <sup>d</sup> degré (CPE) : 58%	Ratio global : 59% Ratio praticiens 1 <sup>er</sup> degré : Ratio praticiens 2 <sup>d</sup> degré (CPE) : 59%	Ratio global : 17% Ratio praticiens 1 <sup>er</sup> degré : Ratio praticiens 2 <sup>d</sup> degré : 17%	Ratio global : 7% Ratio praticiens 1 <sup>er</sup> degré : Ratio praticiens 2 <sup>d</sup> degré : 7%
Part des autres catégories (dont PRAG-PRCE-PE)	69%	57%	Min : 1% (parcours Lettres)  Max : 78% (parcours SES)	Min : 0% (parcours Histoire Géographie, HR)  Max : 86% (parcours Génie Bois)	4%	1%	Min : 0% (parcours EPE)  Max : 31% (parcours IP)	Min : 0% (parcours EPE)  Max : 49% (parcours IP)
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## ANNEXE 1 : indicateurs

\* Indiquer uniquement la part minimum et la part maximum de chaque catégorie en précisant le parcours correspondant.

**Leviers d'action - commentaires :** stabiliser cet ensemble avec quelques rééquilibrages entre campus pour la mention 1<sup>er</sup> degré, entre les parcours pour les mentions 2<sup>d</sup> degré et encadrement éducatif.

### Ressources humaines de l'INSPE en matière de recherche en 2023-2024

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre et ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2023-2024
Champ de la mesure	Personnels de l'INSPE

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre et part des d'enseignants-chercheurs et de docteurs / doctorants parmi les personnels de l'INSPE
Mode de calcul	% : (nb d'EC, docteurs, doctorants de l'INSPE / nb total de personnels enseignants et formateurs de l'INSPE) *100

#### Enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants de l'INSPE

	PU	MCF HDR	MCF	Docteurs	Doctorants
Nombre	7	6	38	8	2
%	5.7%	4.88%	30.89%	6.5%	1.62%

#### Leviers d'action - Commentaires

Depuis plus de 8 ans, la politique d'emploi n'a pas été orientée vers un recrutement de professeurs d'Université. Le potentiel d'enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR a triplé sur cette période d'accréditation. Aussi, il doit être réfléchi au recrutement de PU - dans un équilibre de la pluridisciplinarité propre au champ de l'enseignement et de l'éducation - pour développer d'une part la production de connaissances dans ce champ, et d'autre part de manière à promouvoir les enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR, impliqués tant dans la formation que la recherche. Le repyramidage est un dispositif de promotion, il ne peut être le seul.

### Synthèse des ressources humaines de l'INSPE en 2023-2024 :

	Enseignants-chercheurs	Enseignants	BIATSS
Nombre	51	72	105
%	22.36%	31.58%	46%

## ANNEXE 2 : Ventilation du temps global de la formation master MEEF premier degré – 2023-2024

	Intitulé des enseignements	Nombre d'heures*	% du temps global de la formation	Nombre d'heures* assurées par des PEMF	Part en % assurée par des PEMF
<b>Cadre de référence et enseignement des savoirs fondamentaux</b>  <b>54%</b>	709- Pratiquer une Langue-Culture Étrangère	783	6%	27	0%
	710-Connaître le système éducatif français, l'École et son organisation	346	2%	19	0%
	711-Connaître la communauté éducative	190	1%	148	1%
	713-S'approprier les fondamentaux de l'enseignement du français (1/2)	640	5%	63	0%
	714-S'approprier les fondamentaux de l'enseignement des mathématiques (1/2)	650	5%	88	1%
	724-Numérique éducatif et environnement professionnel de l'enseignant	348	2%	0	0%
	725-Connaître les processus d'apprentissage et la diversité des élèves	320	2%	30	0%
	810-Le métier d'enseignant : missions, droits et obligations	238	2%	133	1%
	812-Construire la transmission des valeurs	192	1%	0	0%
	813-S'approprier les fondamentaux de l'enseignement du français (2/2)	490	3%	43	0%
	814-S'approprier les fondamentaux de l'enseignement des mathématiques (2/2)	481	3%	34	0%
	820-S'approprier les fondamentaux de l'enseignement des LCE	222	2%	6	0%
	823-S'approprier les principes de l'interdisciplinarité et de la démarche de projet	462	3%	2	0%
	911-Travailler avec les familles et les acteurs de l'École	166	1%	60	0%
	912-Mettre en œuvre la transmission des valeurs dans ses différentes dimensions	287	2%	62	0%
	913-Construire les apprentissages des élèves en français (1/2)	410	3%	124	1%
	914-Construire les apprentissages des élèves en mathématiques (1/2)	394	3%	61	0%
	1010-Les politiques éducatives et l'action de l'enseignant	158	1%	16	0%
	1013-Construire les apprentissages des élèves en français (2/2)	280	2%	67	0%
	1014-Construire les apprentissages des élèves en mathématiques (2/2)	255	2%	30	0%
1023-Approfondir la mise en œuvre de l'interdisciplinarité	450	3%	12	0%	
<b>Total</b>		<b>7762</b>	<b>55%</b>	<b>1025</b>	<b>4% (= 7% sans les arrondis)</b>

## ANNEXE 2 : Ventilation du temps global de la formation master MEEF premier degré – 2023-2024

<b>Polyvalence et pédagogie générale</b>  <b>21%</b>	721-Mettre en œuvre la polyvalence et contribuer aux fondamentaux en EPS	240	2%	12	0%
	822-S'approprier les fondamentaux de l'enseignement de la polyvalence dans trois domaines : sciences et technologie ; histoire géographie enseignement moral et civique ; arts (arts plastiques, éducation musicale)	959	7%	45	0%
	824-Enseigner et apprendre à l'ère du numérique	348	2%	0	0%
	921-Construire les apprentissages des élèves en EPS (1/2)	148	1%	24	0%
	922-Construire les apprentissages des élèves en polyvalence et contribuer à l'apprentissage des fondamentaux (un domaine choisi (1/2))	407	3%	36	0%
	924-Numérique et pratique(s) de classe	285	2%	30	0%
	1021-Construire les apprentissages des élèves en EPS (2/2)	148	1%	4	0%
	1022-Construire les apprentissages des élèves en polyvalence et contribuer à l'apprentissage des fondamentaux (domaine choisi en S9) 2/2	407	3%	42	0%
	<b>Total</b>	<b>2942</b>	<b>21%</b>	<b>193</b>	<b>1%</b>
<b>Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles</b>  <b>14%</b>	730-Observer et interroger des fonctionnements et des pratiques professionnelles	325	2%	266	2%
	731-S'initier à la Recherche	318	2%	0	0%
	830-Mettre en œuvre et analyser les gestes professionnels de l'enseignant	409	3%	292	2%
	920-Construire les apprentissages des élèves en LCE	195	1%	33	0%
	831-Élaborer une Recherche	420	3%	0	0%
	931-Mener à bien une Recherche	295	2%	0	0%
	<b>Total</b>	<b>1962</b>	<b>14%</b>	<b>591</b>	<b>4%</b>
<b>Contexte propre et innovations pédagogiques</b>  <b>11%</b>	825-Organiser la classe, réguler les activités pédagogiques, exercer son autorité, accueillir le jeune enfant en maternelle	435	3%	339	2%
	925-S'exercer à l'évaluation et à la différenciation	208	1%	48	0%
	930-Concevoir et analyser sa pratique pour l'améliorer	359	3%	291	2%
	1025-Prendre en compte les besoins éducatifs particuliers	144	1%	69	0%
	1030-Faire évoluer sa pratique par l'analyse	357	3%	265	2%
	<b>Total</b>	<b>1503</b>	<b>11%</b>	<b>1012</b>	<b>6% (=10)</b>
	<b>Total pour la mention</b>	<b>14169</b>	<b>101%</b>	<b>2821</b>	<b>15% (=20%)</b>

## ANNEXE 3 : délibérations du/des conseil(s) d'administrations de(s) établissement(s) partenaire(s) de l'INSPE

### Délibérations du Conseil d'Institut du 31 janvier 2025



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nancy-Metz

Conseil de l'INSPE  
Séance du 31 janvier 2025

#### Délibération INSPE 2025/01/31-03

- Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles L 123-8, L 625-1, L 713-1, L 721-1 à L 721-3, D 721-1 à D 721-11 ;
- Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'université de Lorraine ;
- Vu le décret n°2013-782 du 28 août 2013 fixant les règles relatives à la composition et au fonctionnement des conseils des ESPÉ ;
- Vu l'arrêté du 28 décembre 2023 portant prorogation des accréditations d'Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Lorraine ;
- Vu les statuts de l'INSPE approuvés par le Conseil d'Administration de l'université de Lorraine du 12 mars 2024 ;

#### Point 4 de l'Ordre du jour :

Dossier d'accréditation.

#### Délibération :

Les membres du Conseil de l'INSPE approuvent à l'unanimité le projet de dossier de l'INSPE de Lorraine en vue de la nouvelle accréditation, selon les documents joints.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de votants	19
Présents	13
Représentés	6
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	19
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTION(S)	0
Majorité des suffrages exprimés	10

Fait à Maxéville, le 31 janvier 2025

Le Président du Conseil,

Philippe LACOMBE

## ANNEXE 3 : délibérations du/des conseil(s) d'administrations de(s) établissement(s) partenaire(s) de l'INSPE

### Délibérations du COSP du 7 février 2025



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

INSPE Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nancy-Metz

**COSP de l'INSPE**  
Séance du 7 février 2025

#### Délibération COSP 2025/02/07-02

- Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles L 123-8, L 625-1, L 713-1, L 721-1 à L 721-3, D 721-1 à D 721-11 ;
- Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'université de Lorraine ;
- Vu le décret n°2013-782 du 28 août 2013 fixant les règles relatives à la composition et au fonctionnement des conseils des ESPÉ ;
- Vu l'arrêté du 28 décembre 2023 portant prorogation des accréditations d'Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Lorraine ;
- Vu les statuts de l'INSPE approuvés par le Conseil d'Administration de l'université de Lorraine du 12 mars 2024 ;

#### Point 3 de l'Ordre du jour :

Présentation du dossier d'accréditation.

#### Délibération :

Les membres du COSP de l'INSPE approuvent à l'unanimité le projet de dossier de l'INSPE de Lorraine en vue de la nouvelle accréditation, selon les documents joints.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	36
Nombre de votants	23
Présents	16
Représentés	7
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTION(S)	0
Majorité des suffrages exprimés	12

Fait à Maxéville, le 7 février 2025

La Présidente du COSP,

Sabine DOTTE



## **ANNEXE 3 : délibérations du/des conseil(s) d'administrations de(s) établissement(s) partenaire(s) de l'INSPE**

**Délibérations du Conseil de la Formation (à venir)**

**Délibérations du Conseil d'administration de l'Université de Lorraine (à venir)**

### MASTER MEEF

#### 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>d</sup> degré, Encadrement éducatif

- Évolutions au sein de l'architecture posée et dans le cadre des prescriptions des arrêtés
- Introductions d'itinéraires personnalisés au sein des parcours des mentions MEEF

#### Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)

- Parcours PNE - Des réflexions sont en cours pour mieux s'adapter aux besoins des publics (formation à distance), aux évolutions sociétales, notamment mieux mettre en valeur la dimension critique de la formation PNE, socle solide d'approche pour l'intégration critique de l'IA générative dans les pratiques éducatives.
- Parcours EPE - Des réflexions sont en cours pour mieux s'adapter aux évolutions sociétales, et pour intégrer une dimension psychologique et clinique au parcours EPE.
- Parcours IFF et EPI - Ouverture AEFE - Les parcours IFF (en délégation de mise en œuvre SHS-SEF) et EPI accueillent les enseignants des EFE sous conditions dans le cadre de deux partenariats établis avec l'AEFE.
- Parcours EPI - Le parcours EPI accueillera à la rentrée 2025-2026 dans certains modules des étudiants relevant d'un joint-master porté par SHS<sup>1</sup>.
- Parcours Ingénierie pédagogique : évolution en parcours Design et Ingénierie Pédagogique pour l'Expérience d'Apprentissage (DIPEA) pour se déployer sur deux années (ouverture en 2025). Ce parcours prépare aux métiers de l'ingénierie pédagogique, en outillant des professionnels capables d'accompagner des transformations sociétales, en intégrant la complexité des pratiques pédagogiques adaptées aux nouveaux enjeux de l'éducation et de la formation.

### AUTRES FORMATIONS

#### CAFFA-CAFIPEMF-AEFE – Projet d'une deuxième expérimentation

À la suite du partenariat conventionné entre l'AEFE, l'Académie de Nancy-Metz et l'INSPÉ de Lorraine, pour mener une expérimentation de formation et de passation du CAFFA pour les enseignants relevant de l'AEFE 2019-2023, le projet d'une deuxième expérimentation est en cours de soumission auprès du Ministère<sup>2</sup> (rentrée 2025).

L'Académie et l'INSPÉ porteraient ainsi la formation et la passation des épreuves du CAFFA et du CAFIPEMF pour les personnels de l'AEFE sur le prochain quadriennal. Ce projet s'inscrit dans le contexte global de la commande du doublement des effectifs scolaires dans le réseau AEFE à l'horizon 2030, qui nécessitera la certification de formateurs pour assurer la formation initiale et continue de ses personnels enseignants et d'éducation.

Il est prévu dans la prolongation de cette formation-certification, que les enseignants des EFE titulaires du CAFFA ou du CAFIPEMF puissent être candidats au parcours IFF de la mention MEEF « PIF » sous réserve de l'obtention d'une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

#### DU « Passeur de culture scientifique en Éducation »

Le projet de création d'un DU « Passeur de culture scientifique en Éducation » fait suite à un besoin identifié par la CARDIE, plus particulièrement celui des porteurs de projets d'innovation pédagogique dans les établissements de l'Académie, et mérite d'être examiné, en l'ouvrant à un périmètre plus large de publics qu'il pourrait concerner, et sous réserve de co-financement. Ce DU viserait à former des professionnels capables de créer des ponts entre la recherche en éducation et le monde éducatif. Le diplôme s'adresserait à ceux qui souhaitent renforcer leur culture scientifique dans le champ de l'éducation et leur posture de recherche, et développer des compétences en médiation scientifique. La formation s'appuierait sur la diversité des recherches menées dans le champ de l'éducation (INSPÉ et Université de Lorraine) sur les plans théoriques, méthodologiques et disciplinaires pour permettre aux passeurs de construire des compétences opérationnelles et réflexives de professionnels de la médiation scientifique.

<sup>1</sup> Master conjoint MISEI, Master International en Sciences de l'Éducation Inclusive, Erasmus Mundus

<sup>2</sup> Les modalités de préparation et passation du CAFFA et du CAFIPEMF sont prévues par des textes pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et du 2<sup>d</sup> degré relevant d'une académie et exerçant leurs fonctions sur le territoire national. Les textes n'ont pas à ce jour prévu de paragraphe dérogatoire pour les personnels de formation détachés auprès de l'AEFE et exerçant dans ces établissements homologués.

### CONTINUUM - Hypothèse d'une licence « Professorat des écoles » en Lorraine - Étude et analyse

Le courrier de la DGESIP<sup>3</sup> précise que « l'élaboration du projet d'accréditation s'articulera nécessairement avec les perspectives d'une éventuelle réforme ». La réflexion ci-dessous y contribue.

« Loin d'être la première cause de la crise d'attractivité du métier d'enseignant, la formation initiale des enseignants est probablement l'un des leviers mobilisables pour l'endiguer. À condition toutefois d'en envisager les évolutions dans le temps long. Depuis dix ans, elle est régulièrement soumise à de fréquentes réformes qui donnent l'impression d'un système instable et peu lisible »<sup>4</sup>.

Depuis le rapport Bancel (1989), le *continuum* est inscrit dans tous les rapports de l'Inspection générale concernant la formation initiale des enseignants. À l'issue des avancées du projet de réforme du recrutement et de la formation des enseignants initié en 2023, non abouti à ce jour, un consensus national semble établi sur l'établissement d'un *continuum* comprenant une formation dès l'entrée en licence pour se déployer sur cinq années. Deux orientations sont complémentaires (inclure tous les publics) : un parcours professorat des écoles au sein de licences disciplinaires et une licence professorat des écoles. Les enjeux sont d'importance : qualité de la formation vs enquêtes PISA, attractivité de la formation, ciblée et ouverte, vs la moindre attractivité du métier, au service de l'ambition d'une plus grande équité scolaire.

Des travaux des COSP et des conseils de perfectionnement, des « RDV de l'INSPÉ », des réunions des équipes de formateurs du parcours établissement PE (2023 conception - 2024 mise en œuvre) sur le *continuum*, notamment en amont de l'entrée en master, ont émergé des principes synthétisés ci-après :

- Des enjeux prioritaires : lisibilité du cursus, qualité d'une formation développée sur un temps long (compétences éprouvées) - comme en droit ou en médecine - en réponse aux résultats des enquêtes PISA, TIMSS ;
- Des dimensions majeures : une licence qui repose sur la polyvalence, une licence universitaire (approches universitaires des champs disciplinaires, didactiques, et de l'éducation avec mises en lien des savoirs à enseigner et pour enseigner), en alternance intégrative dans des contextes professionnels et de recherche ;
- Pour chaque public : prioritairement ceux qui ont le projet de devenir professeurs des écoles - public du BAC - 3 -, ceux qui souhaitent le devenir après une L1 ou une L2, les VAE, ceux qui souhaitent s'engager dans des licences non spécifiquement disciplinaires ;
- Des conditions : une licence qui ouvre à plusieurs orientations, qui accompagne le projet professionnel de l'étudiant, entrées et sorties, qui valorise des itinéraires personnalisés au sein de la licence ;
- Des profils de sortie attendus : propres à la spécificité de cette licence et ouverts avec des compétences relevant des champs précédemment cités. Des compétences telles que : développer un socle disciplinaire approfondie dans plusieurs domaines (connaissances et épistémologie), développer et exercer sa pensée critique, communiquer de façon adaptée, exploiter l'information, développer et exercer sa créativité, résoudre des problèmes, développer une relation non violente à soi, à l'autre et au groupe, coopérer et travailler en équipe, ...
- Une licence expérimentale : porteuse d'innovations pédagogiques dans ses modalités - dimension européenne, internationale, en APC-pédagogie de l'intégration, en projets de recherche collaborative, en adéquation avec les évolutions sociétales (intelligence artificielle générative, environnement durable, inclusion) - ; en lien avec les évolutions professionnelles (professeur ingénieur pédagogique) ; en lien avec les questions vives de l'enseignement-éducation ; qui confronte les étudiants à la recherche en éducation (et à sa diversité) ; une licence bâtie en appui sur des travaux de recherche sur la formation des étudiants et leurs apprentissages (exemples, rapports aux mathématiques, approches méta (plurilinguisme)).

Dans le cadre de l'INSPÉ-projet, l'INSPÉ de Lorraine est en capacité (expertise, ressources humaines, campus des territoires) de porter le projet avec l'Université de Lorraine et l'Académie de Nancy-Metz.

Si cette licence devait advenir, elle ne pourrait être bâtie, comme le parcours établissement PE et les masters MEEF des 4 mentions, qu'en appui sur les forces de l'Université de Lorraine (expertises dans le domaine des enseignements et des recherches dans le champ de l'éducation) et de l'Académie de Nancy Metz.

<sup>3</sup> Courrier de la DGESIP, 28 novembre 2024.

<sup>4</sup> News Tank éducation et recherche, 04/10/2024 Journée mondiale des enseignants : comment former les professeurs de demain ? Réseau des INSPÉ.

## ANNEXE 5 : documents, guides et ressources consultables en ligne

**Présentation détaillée de l'Institut, pilotage et organigrammes :**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/inspe/organisation>

**Instances :**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/inspe/statuts-et-instances>

**- Statuts de l'Institut :**

[https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/institutionnel/23\\_INSPE-Lorraine-statuts.pdf](https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/institutionnel/23_INSPE-Lorraine-statuts.pdf)

**- Règlement intérieur :**

[https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/institutionnel/23\\_INSPE-Lorraine\\_reglement-interieur.pdf](https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/institutionnel/23_INSPE-Lorraine_reglement-interieur.pdf)

**Rapports d'activité (Maison pour la science, IREM, culture)**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/inspe/rapports-dactivite>

**Guide pour la rédaction d'un mémoire de master MEEF :**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/actualite/ecrire-son-memoire-de-master-meef>

**Guide étudiant Master MEEF 1er degré :**

[https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/24-25/24\\_MEEF\\_guide\\_1d-2d-cpe\\_def-revu\\_100125\\_light.pdf](https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/24-25/24_MEEF_guide_1d-2d-cpe_def-revu_100125_light.pdf)

**Guide étudiant Master MEEF 2d degré et Encadrement éducatif :**

[https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/24-25/24\\_MEEF\\_guide\\_1d-2d-cpe\\_def-revu\\_100125\\_light.pdf](https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/24-25/24_MEEF_guide_1d-2d-cpe_def-revu_100125_light.pdf)

**Guide étudiant Master MEEF PIF :**

[https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/24-25/24-25-MEEF\\_guide\\_PIF\\_def\\_1607\\_web.pdf](https://inspe.univ-lorraine.fr/sites/default/files/commun/docs/guides/24-25/24-25-MEEF_guide_PIF_def_1607_web.pdf)

**Guide DU Allemand :**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/formations-continues-formation-diplomante/du-pratiquer-et-enseigner-lallemand>

**Guide Psys-EN :**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/formations-continues/psychologues-de-leducation-nationale>

**Documents de cadrage "entrer dans le métier" :**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/formations-continues/entrer-dans-le-metier>

**Ressources pour les formateurs INSPÉ (RDV INSPÉ, séminaire Fait didactique, Formation APP...) :**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/formations-continues/pour-les-formateurs-inspe>

**International : témoignages d'étudiants**

<https://inspe.univ-lorraine.fr/international-linspe-de-lorraine>

**Podcasts et vidéos citées dans le dossier :**

<http://inspe.univ-lorraine.fr/recherche/entendu-des-confs-ecouter>

## CONVENTION CADRE

### ENTRE

#### **L'ACADEMIE DE NANCY-METZ**

dont le siège est sis 9 rue des BRICE – CO n° 30013 – 54035 NANCY CEDEX  
représentée par son Recteur, Richard LAGANIER

d'une part,

### ET

#### **L'UNIVERSITE DE LORRAINE**

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, créée sous la forme d'un grand établissement,

dont le siège est sis 34 cours Léopold CS 25233 54052 NANCY cedex,

siret n°130 015 506 00012,

représentée par sa Présidente, Madame Hélène BOULANGER,

Et plus particulièrement sa composante : **l'INSPÉ de l'académie de Nancy-Metz**,

sis 5 rue Paul Richard BP 90003 MAXEVILLE 54528 LAXOU cedex,

dirigé par Madame Nathalie SEVILLA, sa Directrice,

d'autre part,

---

### PRÉAMBULE

La présente convention a pour objet de préciser les objectifs et les modalités de collaboration entre l'académie de Nancy-Metz, représentée par M. Richard LAGANIER, en tant que recteur de l'académie de Nancy-Metz et chancelier des universités de Lorraine, et l'université de Lorraine, représentée par Mme Hélène BOULANGER, en tant que présidente, concernant la formation des enseignants et des personnels d'éducation, dans le cadre de la réforme de cette formation induite par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.

La formation professionnelle doit permettre aux personnels de développer des pratiques pédagogiques et éducatives innovantes et de répondre à trois grands objectifs : l'adaptation à l'emploi, l'adaptation aux évolutions prévisibles du métier, l'acquisition de nouvelles compétences. Ces objectifs ne peuvent être atteints que par une étroite association entre formation universitaire, formation professionnelle et recherche dans les domaines de l'éducation et de la formation. En mobilisant des équipes pédagogiques pluri-catégorielles, la formation des enseignants et des personnels d'éducation est construite sur une alternance entre la formation à l'Université et la pratique sur le lieu de stage et sur une progressivité dans la construction de la professionnalité pensée dans un *continuum* de formation tout au long de la vie.

La loi d'orientation et de refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013 avait fait de la formation professionnelle des personnels enseignants et d'éducation le levier majeur de la qualité du service public d'enseignement. La loi pour une école de la confiance du 26 juillet 2019 fixe aux instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) la mission d'organiser et d'assurer la formation initiale des futurs enseignants et personnels d'éducation et de participer à la formation continue. Aussi, le recteur d'académie, maître d'ouvrage de la formation professionnelle, associe l'INSPÉ à sa maîtrise d'œuvre et cela suivant le cadre commun à tous les prescripteurs de formation que constitue le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et renforcé par l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF).

L'offre de formation doit répondre aux priorités nationales et académiques que sont, notamment, les droits et obligations des fonctionnaires, la laïcité et les valeurs de la République, l'expertise didactique et pédagogique nécessaire à la mise en œuvre des programmes, l'égalité fille/garçon, la scolarisation des élèves à besoins particuliers, les enjeux de la transition écologique, le numérique, l'Europe et l'international. Elle doit permettre de développer, dans tous les modules d'enseignement, une véritable capacité d'innovation, afin d'apporter de nouvelles réponses pour améliorer l'ambition et l'équité scolaires. Les formations délivrées intègrent parallèlement les méthodes et les apports de la recherche en éducation dans sa définition la plus large en vue de former un praticien apte à entrer dans une démarche d'amélioration continue de sa pratique professionnelle en référence à des savoirs établis. Cette formation à et par la recherche irrigue ainsi l'ensemble de la formation. Cette même offre de formation s'inscrit dans une construction de la professionnalité de l'enseignant et du conseiller principal d'éducation (CPE), qui commence dès la licence et qui dure tout au long de sa vie professionnelle. Elle est conforme aux axes et priorités du Schéma directeur de la formation continue pour ce qui concerne ces catégories de personnels.

Cette convention s'inscrit dans un ensemble de documents cohérents et complémentaires qui définissent les différents aspects de la réalisation de la mission de formation des enseignants dévolue à l'INSPÉ de l'académie de Nancy-Metz (statuts, règlement intérieur, document annuel d'orientation politique et budgétaire, et dossiers d'accréditation successifs).

## **CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **Titre 1 Dispositions générales**

#### **Article 1 Périmètre de la convention**

La présente convention porte sur la formation des enseignants et des personnels d'éducation dans l'académie de Nancy-Metz.

L'INSPÉ ayant une vocation académique, la présente convention est établie entre l'académie de Nancy-Metz et l'université de Lorraine, dont l'INSPÉ est une composante. La contribution de chacun est précisée dans le document d'orientation politique et budgétaire, revu annuellement mais qui peut présenter des engagements pluriannuels. Sa partie budgétaire donne une vision consolidée des apports de tous les partenaires de la formation des personnels d'enseignement et d'éducation, il est l'expression de la politique décidée par ceux-ci.

La convention a aussi pour rôle de prendre en compte les conséquences de la caractéristique spécifique de l'INSPÉ d'être à la fois une composante de l'Université tout en étant responsable d'une mission de formation des personnels d'enseignement et d'éducation de l'Éducation nationale qui dépasse la simple composante et le collégium dont elle fait partie.

Ainsi, la composante INSPÉ est définie institutionnellement par des statuts et un règlement intérieur, elle est caractérisée physiquement par les personnels administratifs et pédagogiques et les locaux dont elle a la gestion. Par contre, ses instances de pilotage ont la responsabilité de l'ensemble de la mission de formation des enseignants et personnels d'éducation dévolue à l'INSPÉ. Cette mission découle directement du code de l'éducation qui institue l'INSPÉ comme responsable de la mission de formation initiale des enseignants et des personnels d'éducation dans l'Académie, bien que la mise en œuvre de la mission s'appuie sur différentes composantes de l'Université dont l'INSPÉ<sup>1</sup>, et sur les forces des partenaires académiques que sont le rectorat, notamment l'École académique de la formation continue (EAFC), et les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN).

## **Article 2 Responsabilités respectives**

L'INSPÉ de l'académie de Nancy-Metz, composante de l'université de Lorraine, a la responsabilité de la formation initiale des futurs enseignants et personnels d'éducation. Il est également opérateur de la formation continue des enseignants et des personnels d'éducation de l'académie, en lien avec l'EAFC et les DSDEN ; il s'occupe par ailleurs de formations de spécialisation des enseignants et des CPE en étroite collaboration et complémentarité avec les services académiques dans différents domaines dans un objectif de certification ou de diplôme.

L'académie de Nancy-Metz contribue à la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation de l'académie par la mise à disposition de moyens pour la formation, la participation aux équipes de formation et la mise à disposition de tuteurs et de lieux de stages.

## **Article 3 Principes de mise à disposition des moyens**

L'académie de Nancy-Metz met à disposition de l'INSPÉ les professionnels de terrain requis pour la formation initiale des enseignants et des personnels d'éducation : professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF), conseillers pédagogiques de circonscription (CPC), tuteurs, professeurs formateurs académiques (PFA), chefs d'établissements, membres des corps d'inspection, enseignants en temps partagé en affectation académique (AF).

L'université de Lorraine met à disposition de l'INSPÉ, par l'intermédiaire des dotations attribuées au collégium Interface et en tenant compte des spécificités des missions de l'INSPÉ, les moyens nécessaires à la réalisation de l'offre de formation de l'INSPÉ, que cela soit en ressources humaines ou en moyens matériels ou encore financiers. Les moyens seront fixés et revus annuellement par le document d'orientation politique et budgétaire.

## **Article 4 Recrutement et rémunération des intervenants en formation**

Le recrutement des différents intervenants en formation initiale et continue des enseignants et des personnels d'éducation sous la responsabilité de l'INSPÉ peut être précisé comme suit :

- enseignants-chercheurs : recrutement via des comités de sélection (procédure propre aux universités), et prise en charge par l'université ;
- enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés affectés à l'université : recrutement avec avis du recteur via des commissions ad hoc, et prise en charge par l'université ;
- enseignants en temps partagés en affectation académique : recrutement avec avis du recteur et prise en charge par l'université (INSPÉ) ;
- vacataires : recrutement et prise en charge par l'université (INSPÉ)
- personnels d'inspection, de direction, d'enseignement et d'éducation : sollicités par l'INSPÉ en concertation avec les services académiques et prise en charge par l'académie ;

La rémunération des tuteurs est fixée conformément à la réglementation en vigueur. Elle est assurée par les services académiques après attestation du service fait par le chef d'établissement ou l'inspecteur chargé de circonscription.

---

<sup>1</sup> La mention MEEF 1<sup>er</sup> degré et les parcours des filières techniques et professionnelles du 2<sup>nd</sup> degré sont mis en œuvre par des équipes pédagogiques relevant de l'INSPÉ. Les parcours de la mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré et de la mention MEEF "Encadrement éducatif" sont mis en œuvre par les équipes pédagogiques relevant des composantes des collégiums partenaires de l'INSPÉ (SHS, ALL, S&T, Santé). La mention MEEF "Pratiques et ingénierie de la formation" est mise en œuvre conjointement entre l'INSPÉ et le collégium SHS. L'INSPÉ de Lorraine assure des enseignements communs pour le compte des composantes partenaires (enseignements sur le contexte d'exercice du métier, ...).

## Article 5 Les instances de concertation et de pilotage

En accord avec la réglementation en vigueur :

Le conseil de l'INSPÉ comprend des représentants du pilotage de l'université et du rectorat et des représentants des collègiums concernés par la formation des enseignants, en plus des représentants habituels d'un conseil de composante d'université.

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) comprend des personnalités du monde scolaire et du monde universitaire en prise avec le pilotage de la formation des enseignants. Les personnalités extérieures sont choisies parmi les représentants des partenaires de l'école.

Le comité académique stratégique (CAS) discute et décide des grandes questions politiques et budgétaires concernant la mise en œuvre des missions de l'INSPÉ qui encadreront les travaux du conseil de l'INSPÉ. Il est constitué du recteur d'académie, de la présidente de l'université et de la directrice de l'INSPÉ.

Un comité de pilotage (COFIL) composé du vice-président formation, du directeur de la pédagogie du rectorat, de la directrice de l'INSPÉ et du responsable administratif de l'INSPÉ, est chargé de préparer les dossiers pour information et prise de décision par le comité académique stratégique.

La commission académique (COMA) se réunit comme il se doit pour statuer sur l'adaptation des parcours des fonctionnaires-stagiaires. Cette commission, sous le pilotage du recteur d'académie, est composée du directeur académique des services de l'éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, de la directrice de l'INSPÉ, du directeur de la pédagogie du rectorat, de la doyenne des IA/IPR, de la doyenne des IEN/ET, de l'IA-IPR établissements et vie scolaire en charge des conseillers principaux d'éducation, de la conseillère technique au 1<sup>er</sup> degré, de la directrice de l'école académique de formation continue, de l'IENA de Meurthe et Moselle, des directeurs des départements de formation 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et DPPEN de l'INSPÉ.

Cette même commission sous le pilotage de la secrétaire générale d'académie et augmentée du responsable administratif de l'INSPÉ se constitue en comité de liaison (COMLI) pour coordonner les actions des services académiques et de l'INSPÉ afin de travailler les questions opérationnelles. Ce comité de liaison a pour vocation de favoriser l'adaptation de la formation au sein de l'académie de Nancy-Metz.

Le comité de liaison se réunit plusieurs fois par an au rythme minimal d'une fois par trimestre et autant que de besoin.

Il participe également à la construction et la mise à jour du document annuel d'orientation politique et budgétaire dans l'objectif notamment d'analyser l'utilisation des moyens mis en œuvre dans la mission de formation des enseignants et personnels d'éducation dévolue à l'INSPÉ et d'analyser les forces et faiblesses des actions mises en œuvre dans le cadre des attendus nationaux définis par la loi.

## Titre 2 La formation initiale

### Chapitre 1 Les fonctionnaires-stagiaires

#### Article 6 Gestion administrative et financière

Sont concernés par les dispositions de ce titre 2 les personnels enseignants stagiaires du 1<sup>er</sup> degré, les personnels enseignants et d'éducation stagiaires du 2<sup>nd</sup> degré. Les stagiaires sont tous concernés par la formation initiale, quel que soit le mode d'accès au corps : concours externe, interne ou réservé, accès par liste d'aptitude, détachement. Les fonctionnaires-stagiaires en prolongation ou en renouvellement de stage sont également concernés.

La gestion administrative et financière des fonctionnaires-stagiaires est assurée par les services académiques.

Les fonctionnaires-stagiaires sont affectés par l'autorité académique qui transmet l'information à la directrice de l'INSPÉ. Leur obligation de service inclut l'assiduité aux cours figurant dans leur cursus de formation. L'INSPÉ vérifie leur présence et rend compte des éventuelles absences à l'employeur. Réciproquement, l'employeur informe l'INSPÉ des démissions et des suites accordées aux demandes de congés.

Il ne sera pas demandé de frais d'inscription aux fonctionnaires-stagiaires inscrits à l'INSPÉ pour la formation les préparant à la titularisation, qu'elle soit diplômante, certifiante ou non.

## **Article 7 Le service en responsabilité professionnelle**

Les fonctionnaires-stagiaires effectuent un service en responsabilité dans une ou plusieurs classes d'école, de collège ou de lycée ou exercent les fonctions de professeur documentaliste ou de conseiller principal d'éducation dans un établissement du 2<sup>nd</sup> degré. Ce service constitue un élément central de la formation en alternance. Pour les fonctionnaires-stagiaires effectuant un service en établissement scolaire, les jours ou demi-journées de présence dans l'établissement sont définis conjointement entre l'INSPÉ et les services académiques au plus tard au mois de mai précédant la rentrée scolaire.

Les lieux de stage sont déterminés par les services académiques et communiqués à l'INSPÉ au plus tard au début du mois de juillet précédant la rentrée scolaire pour le 2<sup>nd</sup> degré et au plus tard début juillet pour le 1<sup>er</sup> degré.

Chaque fonctionnaire-stagiaire est accompagné par un tuteur universitaire et un tuteur terrain. Ce tutorat mixte permet un suivi de proximité du stagiaire lui permettant d'articuler les apports de la formation avec ceux de la pratique en stage. Les deux tuteurs sont conjointement responsables du bon déroulement du processus d'alternance et concourent ensemble à l'évaluation formative des stagiaires. Les professeurs agissant en qualité de tuteurs, par leur double mission d'enseignement dans une classe et de formateur d'adultes, garantissent la dimension professionnelle et le caractère formateur du stage.

Le tuteur universitaire est un des enseignants de l'équipe pédagogique du parcours de formation en INSPÉ. Il est désigné par le responsable du parcours de formation.

Les tuteurs de terrain des stagiaires du 1<sup>er</sup> degré sont des maîtres-formateurs, des maîtres d'accueil temporaire ou des conseillers pédagogiques. Le stagiaire bénéficie en outre de l'appui de l'équipe pédagogique de l'école d'affectation.

Les tuteurs de terrain des stagiaires du 2<sup>nd</sup> degré sont désignés par le recteur parmi les professionnels expérimentés en activité dans les établissements sur proposition des corps d'inspection après avis des chefs d'établissement concernés. Lorsqu'ils sont nouveaux dans la mission, ils bénéficient d'un parcours de formation assuré conjointement par l'INSPÉ et les corps d'inspection, avec l'appui de l'EAFIC pour l'ingénierie.

Les frais de déplacement des fonctionnaires-stagiaires sont pris en charge par les services académiques.

## **Article 8 L'organisation de la formation**

Le recteur organise l'accueil de l'ensemble des fonctionnaires-stagiaires avant la rentrée, conjointement avec l'INSPÉ. Cette session présente les enjeux de l'année de stage, les conditions de son déroulement et l'environnement scolaire.

Les fonctionnaires-stagiaires non détenteurs d'un master et les fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un master autre que le master MEEF bénéficient d'une formation diplômante en alternance sous le pilotage de l'INSPÉ.

Les fonctionnaires-stagiaires titulaires d'un master MEEF et les lauréats justifiant d'une expérience significative ou d'un concours réservé d'enseignement poursuivent leur formation professionnelle dans une formation certifiante en alternance sous le pilotage de l'EAFIC. La certification est délivrée par l'université de Lorraine en appui sur une évaluation sous la responsabilité de l'INSPÉ.

Ces deux formations sont construites et mises en œuvre de concert entre l'INSPÉ et l'EAFIC en prenant appui sur l'expertise des corps d'inspection, de façon directe ou via les formateurs désignés pour intervenir. Ces formations et leurs adaptations aux profils des fonctionnaires-stagiaires sont validées par la commission académique.

## **Chapitre 2 Les étudiants en master MEEF**

### **Article 9 Les stages**

Les étudiants de master MEEF bénéficient de périodes de stage d'observation, de pratique accompagnée ou de pratique en responsabilité.

Les stages préparent les étudiants aux situations professionnelles rencontrées par les professeurs, professeurs documentalistes ou CPE. Les objectifs des stages sont définis par les conventions signées entre le chef d'établissement, ou le DASEN ou son représentant, le stagiaire et la directrice de l'INSPÉ.

Les stages d'observation et de pratique accompagnée concernent les étudiants en 1<sup>ère</sup> année de master et les étudiants en 2<sup>ème</sup> année de master. Les stages de pratique en responsabilité concernent les étudiants de 2<sup>ème</sup> année qui retiennent une forme de stage rémunéré sous contrat avec l'employeur académique.

En 1<sup>ère</sup> année de master, la dernière période de stage d'observation et de pratique accompagnée se termine par une période de pratique en responsabilité pédagogique la plus autonome possible, le tuteur étant toujours présent. Cette période est évaluée afin d'identifier les étudiants qui n'auraient pas les compétences suffisantes pour retenir en 2<sup>ème</sup> année un stage de pratique en responsabilité.

Les processus de détermination des lieux de stage et des tuteurs, d'affectation des étudiants sur lieux de stage, de conventionnement et de contractualisation sont définis conjointement entre l'INSPÉ et les autorités académiques lors de réunions du comité de liaison.

Ces processus sont formalisés par écrit de façon à en assurer une diffusion complète et univoque vers l'ensemble des acteurs concernés.

L'évaluation de l'étudiant en stage est de la responsabilité de l'INSPÉ qui en précise les modalités au responsable du stage au sein de l'école d'accueil ou de l'établissement du 2<sup>nd</sup> degré. L'assiduité de l'étudiant en stage est attestée auprès de l'INSPÉ par le responsable de l'établissement accueillant l'étudiant.

### **Chapitre 3 Les étudiants en parcours "professorat" en licence**

#### **Article 10 Les stages**

Le développement et la généralisation de parcours établissement préparant au professorat dans les licences de l'université de Lorraine à partir de la rentrée 2024 induiront une augmentation des besoins de stages en milieu professionnel. Les processus de détermination des lieux de stage et des tuteurs, d'affectation des étudiants sur lieux de stage, de conventionnement et de contractualisation seront définis conjointement entre l'Université et les autorités académiques.

Comme en master MEEF, ces processus seront formalisés par écrit de façon à en assurer une diffusion complète et univoque vers l'ensemble des acteurs concernés.

### **Titre 3 La formation continuée et continue**

#### **Article 11 La formation continuée des premières années d'exercice**

La formation continuée qui peut couvrir jusqu'aux trois premières années d'exercice après la titularisation (T1, T2 et T3) est conçue, organisée et mise en œuvre, à partir de l'expertise des corps d'inspection, par les DSDEN pour le premier degré et par l'EAFC pour le second degré. L'INSPÉ pourra apporter son concours à la conception et/ou à la mise en œuvre de formations transversales de façon à permettre aux néo-titulaires de poursuivre le développement de leurs compétences professionnelles et la construction d'une posture de praticien réflexif. À ce titre, le dispositif Labo Dépro, intitulé également « Relever les défis de l'entrée dans le métier » dans le programme académique de formation, fera l'objet d'une attention particulière tant dans sa mise en œuvre, sa promotion auprès des publics concernés, que dans le bilan établi à l'issue de chaque année de déploiement.

#### **Article 12 La formation continue et le développement professionnel**

Dans une logique de formation tout au long de la vie, l'INSPÉ a pour mission d'assurer une continuité entre la formation initiale et la formation continue et d'accompagner le développement professionnel des personnels de l'éducation nationale en s'appuyant sur les apports de la recherche disciplinaire, de la recherche en didactique et de la recherche en éducation et formation.

En tant qu'opérateur pour la formation continue, l'INSPÉ est un partenaire privilégié de l'École académique de formation continue (EAFC). Dans le cadre de ce partenariat, l'INSPÉ répond au cahier des charges du plan académique de formation et/ou à des appels d'offres de formation publiés en cours d'année. Les actions de formation sont construites en réponse à l'analyse des besoins menée par l'EAFC et mettent l'accent sur les priorités nationales, académiques et départementales. Quand cela est possible, l'INSPÉ contribue à l'identification de chercheurs ou de doctorants en proximité qui puissent intervenir dans le cadre des séminaires organisés par l'EAFC.

En tant que composante universitaire l'INSPÉ a toute légitimité pour développer des formations certifiantes ou diplômantes sur des sujets du champ de l'éducation et de la formation et de mettre en place la délivrance d'ECTS dans le cadre de la formation continue.

Par ailleurs, l'INSPÉ se doit de construire, développer et proposer, dans le cadre de recherches scientifiques, des modalités typiquement universitaires de développement professionnel des personnels de l'éducation nationale. Parmi ces modalités, les séminaires concernant le domaine de la formation sont ouverts aux réseaux de formateurs du premier et du second degré. Des intervenants de l'INSPÉ, issus notamment de la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation, peuvent également prendre part à la préparation des candidats au CAFFA.

L'accompagnement par la recherche peut prendre la forme de travaux conduits dans des lieux d'éducation associés (LéA). Les LéA sont des espaces de recherche collaborative qui rassemblent des acteurs de l'éducation et de la formation autour de questions communes sur une durée de trois ans. Ces dispositifs permettent un état des lieux des pratiques des acteurs engagés, ainsi que des travaux de recherche qui correspondent au champ concerné. À partir de l'observation des prescriptions ministérielles et académiques telles que celles-ci sont appliquées en contexte d'exercice des participants, les LéA produisent des ressources pour l'enseignement et la formation. Ils sont également forces de proposition de journées d'étude. L'académie de Nancy-Metz en compte actuellement trois actifs.

De par leurs missions, les deux structures propres de l'INSPÉ, la « Maison pour la Science » (MPLS) et l'institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM), ont vocation à mettre en place des actions de formation à destination des personnels de l'éducation nationale dans le cadre des plans académiques de formation.

### **Article 13 La « Maison pour la Science »**

Le projet de la « Maison pour la Science » vise à agir sur le développement professionnel des professeurs d'école et de collège qui enseignent sciences, technologies et mathématiques. Il s'agit notamment de mettre en place un accompagnement et des actions de développement professionnel, qui les aident à nouer ou renouer des liens avec la science vivante. Ils pourront ainsi mieux communiquer le goût pour les sciences à leurs élèves, mieux développer leur esprit critique, mieux maîtriser les compétences nécessaires à un enseignement de sciences et de technologies fondé sur l'investigation. La « Maison pour la Science » coordonne également toutes les actions initiées par l'Académie des Sciences, dans l'Académie de Nancy-Metz et notamment, les actions des centres pilotes La main à la pâte du Grand Nancy, de Montigny-lès-Metz et d'Épinal et les actions du dispositif « Partenaires scientifiques pour la classe ».

Une convention précise les modalités de fonctionnement de ce projet et les interactions avec ses différents partenaires. Elle est jointe en annexe de la présente convention.

### **Article 14 L'IREM**

L'institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) de Lorraine est un lieu de rencontre et d'échanges pour les enseignants de l'académie de Nancy-Metz sur toutes les questions relevant de l'enseignement des mathématiques et notamment celles de :

- mener des recherches sur l'enseignement des mathématiques ;
- contribuer à la formation des enseignants, initiale et continue ;
- élaborer et diffuser des documents pour les enseignants et les formateurs ;
- contribuer à la diffusion de la culture scientifique et technique.

Une convention précise les modalités de fonctionnement de cet institut et ses interactions avec les différents partenaires. Elle est jointe en annexe de la présente convention.

## Titre 4 Fonctionnement du partenariat

### Article 15 Équilibre du partenariat

La mission de formation des enseignants et CPE en Lorraine dévolue à l'INSPÉ a cette caractéristique qu'elle concerne à la fois des étudiants de l'Université et des personnels de l'éducation nationale et d'un autre côté que les moyens humains et financiers pour la réaliser proviennent de ressources de l'université de Lorraine, des services académiques et d'autres partenaires.

L'équilibre général des dépenses par les recettes, qui est comptable pour la composante INSPÉ, demande aussi la réalisation de l'équilibre, quantifiable mais politique, du partenariat entre les deux parties à cette convention.

Il est ainsi convenu un objectif d'équilibre des apports et des retours pour les deux partenaires principaux du projet qui donne du sens au dialogue de gestion sur la mission sans qu'il se réduise à une simple opération comptable.

L'équilibre est caractérisé comme suit :

Les moyens, incluant le coût de l'environnement, mis à disposition par l'université de Lorraine pour la formation continue des personnels de l'Éducation nationale (EN) sont équilibrés par les moyens horaires mis à disposition par les services académiques pour la formation initiale, les moyens horaires de l'INSPÉ dédiés à la formation continue des personnels de l'EN et les moyens financiers mis à disposition par l'État, et d'autres partenaires, destinés à la formation continue des personnels de l'EN.

La quantification de l'équilibre est actualisée annuellement lors de la constitution du document d'orientation politique et budgétaire, elle constitue l'un des éléments du dialogue de gestion qui se réalise au sein du Conseil de l'INSPÉ, lors de réunions spécifiques entre la direction de l'INSPÉ et l'équipe politique de l'Université et lors des dialogues en comité académique stratégique.

### Article 16 Conventiennements

La caractéristique de l'INSPÉ d'être à la fois une composante de l'Université et d'être responsable d'un projet institué par le code de l'Éducation conduit à établir deux types de conventions :

- des conventions habituelles pour une composante de l'université de Lorraine ; il est retenu que ces conventions suivent les processus habituels de signature et de validation de l'Université : validation par le conseil de l'INSPÉ ou du collégium Interface, signature de la directrice du collégium en délégation de la présidente de l'Université et visa de la directrice de l'INSPÉ.
- des conventions particulières qui relèvent directement de la mise en œuvre de la mission de formation des enseignants comme les conventions impliquant le rectorat, des partenaires apparentés (DSDEN, EPLE, CANOPÉ, AEFE, ...) ou des composantes de l'université de Lorraine en délégation de mise en œuvre ; il est retenu que ces conventions suivent un processus indépendant du collégium : validation par le conseil de l'INSPÉ, signature de la présidente de l'Université et visa de la directrice de l'INSPÉ.

Dans les deux cas, les conventions sont visées techniquement par les pôles de compétences et de services de l'Université qui sont concernés.

### Article 17 Modalités d'intervention de certains personnels de l'Éducation nationale

Trois catégories de personnels de l'Éducation nationale interviennent dans les formations mises en œuvre par l'INSPÉ en bénéficiant d'un allègement de service. Il s'agit de professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF), de professeurs formateurs académiques (PFA) certifiés et de PFA agrégés.

Il convient de définir la correspondance entre la quotité de l'allègement de service à l'Éducation nationale et le service dû à l'université.

	allègement hebdomadaire EN	service dû à l'Université	heures effectives pour 1 HeTD	Coefficient
PEMF	5 h	108 HeTD	3,1 <sup>2</sup>	1,35

<sup>2</sup> On se fonde ici sur un service hebdomadaire d'enseignement de 24 heures.

PFA certifié	3 h	64 HeTD	4,18	1
PFA agrégé	3 h	76,8 HeTD	4,18	1

Note :

- le service dû à l'université par un PFA certifié ou agrégé est calculé en se rapportant au service annuel ; 3h pour un professeur agrégé représente 1/5 de son service hebdomadaire, il devra donc 1/5 du service annuel d'un PRAG de l'Université, soit 76,8 HeTD ;
- la même approche conduit à un service de 64 HeTD pour un professeur certifié ; ramené à un service annuel de 1607 heures effectives, une heure équivalent TD vaut 4,18 heures effectives ;
- le service dû à l'Université par un PEMF est calculé en considérant que 5 h de son service correspondent à 3 h de service dû à l'Université ; ainsi sur 36 semaines, 5 h hebdomadaires correspondent à 108 HeTD sur un an ; ramené à un service annuel de 1607 heures effectives, une heure équivalent TD vaut 2,76 heures effectives ;
- une heure d'intervention de PEMF à l'université n'est pas équivalente à une heure d'intervention d'un enseignant de l'université ; en effet le travail effectif qui peut être demandé à un PEMF à côté de l'heure d'enseignement n'est que de 2,1 heures et non de 3,18 heures ; la différence de 1,08 de travail effectif (correction, autoformation, participation à l'élaboration des maquettes, ...) peut être compensée par des personnels de l'INSPÉ (PINSPÉ) en acceptant un taux de co-intervention PEMF-PINSPÉ sur 34% du volume d'intervention des PEMF ; cette différence d'équivalence peut être appréhendée par le rapport entre une heure effective à l'Université et une heure effective d'un PEMF pour une heure équivalent TD, soit un taux de 1,35.

## **Titre 5 Dispositions diverses**

### **Article 18 Durée**

La présente convention cadre prend effet à compter de sa signature entre les parties.

### **Article 19 Modifications ou adjonctions à la convention**

Les partenaires arrêtent un avenant annuel qui formalise le budget de projet (modèle en annexe) et qui précise la nature, le volume et la mise en œuvre des moyens mis à disposition par chacun d'entre eux pour la réalisation du projet. D'autres avenants précisent les différents processus et procédures d'interaction entre les partenaires de la convention nécessaires au bon déroulement du projet de l'INSPÉ.

Un bilan annuel portant sur l'ensemble des dispositions budgétaires et financières de cette convention est établi et sert de base au processus d'échanges et de compensation entre les partenaires. Ce bilan est établi sous la responsabilité du comité de pilotage (cf. article 5 de la présente convention).

Par ailleurs, toute modification apportée à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant cosigné par chacun des partenaires.

*Fait en deux (2) exemplaires originaux, à Nancy, le*

***La Présidente  
de l'Université  
de Lorraine***

***Le Recteur de la région  
académique Grand-Est,  
Recteur de l'académie  
de Nancy-Metz,  
Chancelier des universités***

***Hélène BOULANGER***

***Richard LAGANIER***

***La Directrice de l'INSPÉ  
de l'Académie de Nancy-Metz***

***Nathalie SEVILLA***

## TABLEAU de bord ANNEXE 7

### Budget du projet de l'INSPÉ de Lorraine Année 2023-24

Version du 03-02-2025

Produits / contributions							Rectorat et DSDEN	Total PROJET INSPÉ
Université : INSPÉ et collegiums avec délégation de mise en œuvre								
INSPÉ de Lorraine	Collegium ALL Art-Lettres-Langues	Collegium SHS Sciences humaines et sociales	Collegium S&T Technologie L-INP	Collegium SANTÉ	Collegium DGS LMI			

#### Effectifs étudiants et fonctionnaires-stagiaires pris en charge pédagogiquement

AED prépro		36	8	27				71
Licence PPPE pilotée par l'UFR MIM (S&T), L1 et L2				75			59	134
Parcours préparatoires en licence								0
M1 MEEF 1er degré	400							400
M2 MEEF 1er degré	386							386
dont stage en pratique accompagnée (PA)	228							228
dont stage en pratique en responsabilité (PR)	151							151
M1 MEEF 2nd degré	30	112	72	65	73	0		352
M2 MEEF 2nd degré	28	105	66	69	61	0		329
dont stage en pratique accompagnée (PA)	2	57	52	32	35	0		178
dont stage en pratique en responsabilité (PR)	23	20	4	15	23	0		85
M1 MEEF EE			13					13
M2 MEEF EE			20					20
dont stage en pratique accompagnée (PA)			9					9
dont stage en pratique en responsabilité (PR)			9					9
M2 MEEF PIF	93		34					127
DIU Mi-temps	278							278
dont 1er degré	123							123
dont 2nd degré	154							154
dont CPE	1							1
Certification Temps-plein							524	524
dont 1er degré							253	253
dont 2nd degré							271	271
dont CPE								0
Psy-EN	28							28
CAPPEI	59							59
CAPEFE	35							35
CAFFA AEFE								0
DU allemand	18							18
FC Maison pour la sciences	2174							2174
FC IREM	44							44
FC ESR stagiaires	-							0
FC autres stagiaires	-							0
VAE	3							3
Label Enseignement supérieur	5							5



		Produits / contributions							
		Université : INSPE et collegiums avec délégation de mise en œuvre							
		INSPE de Lorraine	Collegium ALL Art-Lettres-Langues	Collegium SHS Sciences humaines et sociales	Collegium S&T Technologie L-INP	Collegium SANTÉ	Collegium DGS LMI	Rectorat et DSDEN	Total PROJET INSPE
<b>Formation initiale</b>									
	Licence PPPE pilotée par l'UFR MIM (S&T), L1 et L2				495 h				495 h
1er degré	M1 MEEF 1er degré	8 491 h						1 540 h	10 031 h
	M2 MEEF 1er degré	4 885 h						1 269 h	6 154 h
	DIU Mi-temps 1er degré	1 661 h						97 h	1 758 h
	Formation Temps-plein 1er degré	96 h						510 h	510 h
	<b>Total 1er degré</b>						15 628 h	3 320 h	18 948 h
	Parcours préparatoires en licence dont UE libres								0 h
Inter degré	Bloc contexte	879 h						1 104 h	1 983 h
	M2 MEEF PIF	1 832 h		410 h				0 h	2 242 h
	Psy-EN (financé)	555 h							555 h
	Gouvernance (responsabilités)	2 505 h						34 h	2 539 h
	Accompagnement personnalisé-tutorat	3 086 h						840 h	3 926 h
<b>Total Inter degré</b>						9 267 h	1 978 h	11 245 h	
2nd degré	M1 MEEF 2nd degré	2 028 h	2 306 h	894 h	1 775 h	638 h	0 h	2 178 h	9 819 h
	M2 MEEF 2nd degré	1 472 h	1 924 h	656 h	1 488 h	592 h	0 h	2 836 h	8 968 h
	M1 MEEF EE			322 h				63 h	385 h
	M2 MEEF EE			230 h				74 h	304 h
	DIU Mi-Temps 2nd degré (financé)	251 h						1 191 h	1 442 h
	Formation Temps-plein 2nd degré + EE (financé)	216 h						3 240 h	3 456 h
<b>Total 2nd degré</b>						14 792 h	9 582 h	24 374 h	
<b>Total formation initiale</b>						39 687 h	14 880 h	54 567 h	
						72,7%	27,3%	100%	
<b>Formation continuée</b>									
1er degré	<b>1er degré - Volumes horaires PEMF hors hTD INSPE</b>							28 296 h	28 296 h
	<b>DEA + CP</b>							8 985 h	8 985 h
	<b>Tutorat MT-TP</b>							11 772 h	11 772 h
<b>Total 1er degré</b>							0 h	49 053 h	49 053 h
2nd degré	<b>2nd degré - Volumes horaires PFA hors hTD INSPE</b>							4 569 h	4 569 h
	<b>Tutorat AED prépro (hors INSPE)</b>							4 104 h	4 104 h
	<b>Tutorat SOPA</b>							2 367 h	2 367 h
	<b>Tutorat alternants</b>							3 564 h	3 564 h
	<b>Tutorat MT-TP</b>							14 220 h	14 220 h
<b>Total 2nd degré</b>							0 h	28 824 h	28 824 h
<b>Total formation continuée</b>							0 h	77 877 h	77 877 h
							0,0%	100,0%	100%
<b>Formation continue</b>									
	CAPPEI (non financé)	225 h						771 h	996 h
	CAPEFE (financé)	48 h							48 h
	CAFFA AEFÉ (financé)								0 h
	DU allemand (financé)	200 h							200 h
	FC Maison pour la science (financé)	2 297 h						8 h	2 297 h
	FC IREM (financé)	108 h							108 h
	FC EN stagiaires (par expl sur demande EAFC ou DSDEN)	514 h						96 h	514 h
	FC ESR stagiaires	38 h							38 h
	VAE	20 h							20 h
	FC autres stagiaires (autres fonctions publiques, privé)								0 h
	Agrégations		1 090 h	87 h	444 h	148 h		4 h	1 773 h
	Gouvernance (responsabilités) FC	145 h						132 h	277 h
	Gouvernance (responsabilités) - Maison pour la science	796 h							796 h
	Accompagnement personnalisé-tutorat FC	817 h						543 h	1 360 h
<b>autres EAFC</b>							à mesurer	à mesurer	
<b>Total formation continue</b>						6977,00	1 450 h	8 427 h	
						82,8%	17,2%	100%	

		Effectifs	Décharge de formation	NB d'heures	Poids en masse salariale
1er degré	Directeurs d'écoles d'applications	23	30%	5 961,6	1 590 175 €
	Maitres formateurs (dont hTD INSPE)	131	25%	28 296,0	
	Conseillers pédagogiques	3	80%	3 024,0	
	<i>dont 69 journées formateurs STG PT</i>			414,0	
	<i>Tutorat stagiaires MT-TP</i>	327	1h/semaine	11 772,0	<i>à estimer</i>
			<b>total 1er degré</b>	<b>49 053,6</b>	<b>1 590 175 €</b>

2nd degré	Tuteurs SOPA	263	2h/semaines * 6 ou 12 semaines	2 367	59 175 € <i>indemnité 1866 = 150e par tuteur M1, 300 pour M2</i>
	Tuteurs alternants	66	1,5h/semaines * 36 semaines	3 564	52 800 € <i>indemnité 1339 = 800e par alternant et AED prépro</i>
	Tuteurs AED prépro (hors INSPE)	76	1,5h/semaines * 36 semaines	4 104	60 800 €
	Tutorat stagiaires MT-TP	395	1h/semaine	14 220	495 330 € <i>indemnité 1847 = 1254e</i>
	PFA (dont hTD INSPE)	67		9 720	922 428 €
Somme [ (Quotité de décharges / Quotité de service) * socle de rémunération + indemnité PFA ] * 12 mois, avec socle de rémunération = traitement brut + ISOE part fixe + Prime Grenelle.					
			263 journées formateurs STG PT (EAFC)	1578	76 276,0 €
			<b>total 2nd degré</b>	<b>35 553</b>	<b>1 666 809 €</b>

FC EAFC	...				<i>à estimer</i>
	...				
	...				

## Annexe 8 : Ventilation du temps global de la formation

### Mention MEEF Encadrement éducatif - 2024

MASTER MEEF MENTION ENCADREMENT EDUCATIF									
		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140				
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	45	12	21	24	102			
SM3	Mobiliser les sciences humaines et sociales et le cadre réglementaire pour étayer son action professionnelle	76	18	75		275	20		36
SM4	Mobiliser en contexte les savoirs sur les adolescents, leurs rapports aux normes et les modalités d'engagement des élèves	28	18	11	50				
SM5	Exercer des responsabilités éducatives, piloter la vie scolaire	21	16	18					
SM6	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en lien avec les personnels et les familles	22	36	19	18		98	21	20
SM7	Savoir évaluer et assurer un suivi individuel et collectif des élèves. Connaissance du métier	16	19	9					
SM8	Avoir une approche réflexive, exploitation de stage et analyse des situations éducatives	8	40	42	54		114	30	
SM9	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12				60	
		264	183	207	146				
	objectif : = 0	447		353		377	232	111	80
		800				47%	29%	13,80%	10%

## Annexe 8 : Ventilation du temps global de la formation

### Mention MEEF Encadrement éducatif - 2024

M1 MEEF ENCADREMENT EDUCATIF CPE											
UFR SHS NANCY											
N° MODULES	INTITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
							SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75
							7	10	7	2	4
710	Pratique d'une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien)			24		12, 11, 14	1				
720	Système éducatif, valeurs de la République, politiques d'éducation			45		70	1				
730	Principes et valeurs de l'éducation, histoire de la vie scolaire	18		58		70		0,8	0,2		
740	Adolescence et socialisation			28		70		0,8	0,2		
750	Animation des équipes et de la vie scolaire			21		70		0,5	0,5		
760	Concevoir un projet d'enseignement ou éducatif			22		70			0,5	0,5	
770	Evaluer et assurer un suivi individuel et collectif des élèves			16		70			0,5	0,5	
780	Le positionnement du CPE			8		70			0,3	0,7	
790	Construire une posture réflexive			24		70					1
Total heures semestre		18	0	246	0	264					

  

N° MODULES	INTITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
							SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85
							3	8	9	6	4
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique			12		71	1				
830	Le climat scolaire			18		70		0,75	0,25		
840	Autorité, discipline, sanction			18		70		0,75	0,25		
850	Responsabilités éducatives, positionnement			16		70		0,75	0,25		
860	Concevoir un projet d'enseignement ou éducatif (suite)			36		70		0,5	0,5		
870	Evaluer et assurer un suivi individuel et collectif des élèves (suite)			19		70			0,5	0,5	
881	Le positionnement du CPE			12		70			0,5	0,5	
882	Exploitation de stage et analyse des situations éducatives			28		70			0,3	0,7	
890	Construire une posture réflexive			24		70					1
Total heures semestre		0	0	183	0	183					

## Annexe 8 : Ventilation du temps global de la formation

### Mention MEEF Encadrement éducatif - 2024

M2 MEEF ENCADREMENT EDUCATIF CPE UFR SHS NANCY													
N° MODULES	INTITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS	
							SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95		
							2	8	8	8	4		
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			21		70	0,8				0,2		Mutualisation parcours
930	Dissertation et constitution d'un dossier	75				70		0,7	0,3				
940	Savoirs sur les adolescents, leurs rapports aux normes			11		70		0,7	0,3				
950	Responsabilités éducatives (suite)			18		70		0,7	0,3				
960	Concevoir mettre en oeuvre un projet éducatif et de vie scolaire			19		70			0,5	0,5			
970	Savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves			9		16			0,5	0,5			
980	Stage, analyse des situations éducatives et conduite d'entretien			42		70			0,2	0,8			
990	Construire une posture réflexive			12							1		
Total heures semestre		75	0	132	0								
207													
N° MODULES	INTITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS	
							SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105		
							4	5	6	7	8		
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			24		70	0,8				0,2		parcours MEEF 2D
1040	Projet d'actions dans un contexte établissement			50		70		0,5	0,5				
1060	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou			18		70		0,5	0,5				
1081	Mettre en œuvre des projets de vie scolaire, projets éducatifs			30		70			0,3	0,7			
1082	Stage, analyse de situations éducatives et conduites d'entretien			24		70			0,2	0,8			
1090	Construire une posture réflexive			0		70					1		
Total heures semestre		0	0	146	0								
146													

## ANNEXE 9 : Ventilation du temps global de la formation Mention MEEF 2<sup>d</sup> degré - 2024

### Parcours de la mention MEEF 2

Mention 2 <sup>d</sup> degré
Parcours Allemand
Parcours Anglais
Parcours Arts plastiques
Parcours Documentation
Parcours Éducation musicale et chant choral
Parcours Éducation physique et sportive
Parcours Espagnol
Parcours Histoire - Géographie
Parcours Italien
Parcours Lettres modernes - Lettres Classiques
Parcours Mathématiques
Parcours Numérique et sciences informatiques
Parcours Sciences physiques-Chimie
Parcours Sciences de la vie et de la Terre
Parcours Lettres - Histoire - Géographie
Parcours Maths - Sciences physiques-Chimie
Parcours Enseignements technologiques et professionnelles

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS ALLEMAND

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	24
SM1	Pratique d'une LCE	0				<del>0</del>	<del>0</del>	<del>0</del>	0
						0	0	0	<del>0</del>
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27	<del>0</del>	<del>0</del>
				12	15	-1	-25	0	<del>0</del>
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	80	42	15	30	167	15	<del>0</del>	34
		16	6	6	6				
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	49	17	30	26	122	54	<del>0</del>	10
		15	3	28	8				
				10		0	33	1	<del>0</del>
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	24	27	3	25	<del>0</del>	79	23	27
		6	9		8				
			9	9	9	0	-16	12	<del>0</del>
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	15	15	30	12	<del>0</del>	72	24	0
		3	3	12	6				
						0	0	-14	<del>0</del>
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	20	24	6	<del>0</del>	<del>0</del>	74	<del>0</del>
		256	181	191	172	45%	31%	15%	9%
		437		363					
		800							

objectif : = 0

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS ALLEMAND UFR ALL METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
						2	16	6	2	4	
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1					
730	Enseignement de la germanistique : culture, littérature et civilisation	96			12		0,9	0,1			
740	Compétences linguistiques	12	52		12		0,8	0,2			
751	Entraînement à la rédaction en allemand	9	9		12		0,8	0,2			
752	Transposition didactique		12		12			0,5	0,5		
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5		
762	Outils pédagogiques		9		12			0,5	0,5		
770	Recherche et méthodologie	12	12		12						1
Total heures semestre		129	127	0							
		256									

EN JAUNE : LES SMS mutualisés  
Sauf indication contraire, l'ensemble des heures du SM est mutualisée

Mutualisation parcours MEEF METZ  
Mutualisation autre parcours UFR ALL  
Mutualisation autre parcours UFR ALL

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation autre parcours UFR ALL

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
						4	10	7	5	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8				0,2	
822	Construire, contribuer à un usage responsable du numérique		12		71	1					
830	Enseignement de la germanistique : culture, littérature et civilisation	48			12		0,9	0,1			
840	Compétences linguistiques		32		12		0,8	0,2			
850	Didactisation des savoirs	21	12		12			0,5	0,5		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5		
862	Outils pédagogiques		9		12			0,5	0,5		
870	Construire une posture réflexive		20		12						1
Total heures semestre		69	112	0							
		181									

Mutualisation parcours MEEF METZ  
Mutualisation parcours MEEF METZ  
Mutualisation autre parcours UFR ALL  
Mutualisation autre parcours UFR ALL

Mutualisation parcours MEEF METZ

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS ALLEMAND UFR ALL METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95
						2	11	7	6	4
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	0,8			0,2	
930	Patrimoine littéraire et culturel	24			12		0,9	0,1		
941	Compétences linguistiques	22	22		12		0,8	0,2		
942	Interculturalité et didactique	24			12		0,8	0,2		
950	Didactisation des savoirs		12		12		0,5	0,5		
960	Outils pédagogiques	21	21		12			0,5	0,5	
970	Construire une posture de recherche	12	12		12					1
Total heures semestre		103	88	0						

ECTS

EN JAUNE : LES SMS mutualisés  
Sauf indication contraire, l'ensemble des heures du SM est mutualisée

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation autre parcours UFR ALL

[La mutualisation concerne ici une partie du SM : 22 CM et 2 TD]

[La mutualisation concerne ici une partie du SM : 21 CM]

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105
						4	8	5	5	8
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70	0,8			0,2	
1030	Culture et littérature : approfondissement et synthèse	24	24		12		0,9	0,1		
1040	Analyse de documents	10	34		12		0,8	0,2		
1050	Didactisation des savoirs	10	22		12			0,5	0,5	
1060	Outils pédagogiques		18		12			0,5	0,5	
1070	Construire une posture de recherche		6		12					1
Total heures semestre		44	128	0						

ECTS

Mutualisation parcours MEEF METZ

[La mutualisation concerne une partie du SM : 12 CM et 12 TD]

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS ANGLAIS

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	24
SM1	Pratique d'une LCE	0				<del>0</del>	<del>0</del>	<del>0</del>	0
						0	0	0	<del>0</del>
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27	<del>0</del>	<del>0</del>
				12	15	-7	-7	0	<del>0</del>
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	78	51	57	40	226	24	<del>0</del>	32
		3	3	9	9				
			12	9	11				
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	18	21	21	9	69	27	<del>0</del>	12
		12	9	6					
			6	6		0	7	-3	<del>0</del>
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	33	33	27	12	<del>0</del>	105	27	12
		3	6	6	12				
				12		0	-10	9	<del>0</del>
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	21	21	15	9	<del>0</del>	66	27	18
		9	3	9	6				
			9	6	3	0	0	0	<del>0</del>
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12		<del>0</del>	<del>0</del>	60	<del>0</del>
		225	228	216	135	46%	31%	14%	9%
		453		351					
		804							

objectif : = 0

[Retour table des onlets](#)

**M1 MEEF 2ns degré PARCOURS ANGLAIS UFR ALL NANCY et METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
						3	11	9	3	4	
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1					
730	Mobiliser les savoirs de l'anglistique	45	36		11		0,8	0,2			
741	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner	6	12		11		0,8	0,2			
742	Interdisciplinarité de l'enseignement	12			11		0,8	0,2			
751	Construire des séquences d'enseignement	6	6		11				0,5	0,5	
752	Apprentissages et évaluation des acquis des élèves	24			11				0,5	0,5	
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16				0,5	0,5	
762	Dispositifs pédagogiques et apprentissages disciplinaires et transversaux		6		11				0,5	0,5	
763	Gérer une classe en contexte dans une approche réflexive.		12		11				1		
764	Conception collective d'un projet d'enseignement/éducatif		3		11				0,5	0,5	
770	Construire une posture réflexive		24		11						1
Total heures semestre		93	132	0							
		225									

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
						4	9	8	5	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70						
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		71	1					
830	Mobiliser les savoirs de l'anglistique	42	24		11		0,8	0,2			
841	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner	12	12		11		0,8	0,2			
842	Interdisciplinarité de l'enseignement	12			11		0,8	0,2			
851	Construire des séquences d'enseignement	9	9		11				0,5	0,5	
852	Apprentissages et évaluation des acquis des élèves	12			11				0,5	0,5	
853	Mobiliser les savoirs sur les processus d'apprentissage	9			11				0,5	0,5	
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16				0,5	0,5	
862	Intégrer la culture numérique à son enseignement.		9		11				0,5	0,5	
863	Gérer une classe en contexte dans une approche réflexive		9		11				0,5	0,5	
864	Conception collective d'un projet d'enseignement/éducatif		6		11					1	
870	Construire une posture réflexive		24		11						1
Total heures semestre		96	132	0							
		228									

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS ANGLAIS UFR ALL NANCY ET METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
						2	9	8	7	4	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	0,8			0,2		
930	Mobiliser les savoirs de l'anglistique	45	30				0,8	0,2			
941	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner	12	12				0,8	0,2			
942	Enseigner dans une continuité inter-cycles		9				0,8	0,2			
951	Construire des séquences d'enseignement	6	6					0,5	0,5		
952	Apprentissages et évaluation des acquis des élèves	24						0,5	0,5		
953	Mobiliser les savoirs sur les processus d'apprentissage		9					0,5	0,5		
961	Dispositifs pédagogiques et apprentissages disciplinaires et transversaux		15					0,5	0,5		
962	Gérer une classe en contexte dans une approche réflexive		9					0,5	0,5		
963	Conception collective d'un projet d'enseignement /éducatif		6			0,5			0,5		
970	Construire une posture réflexive		12								1
Total heures semestre		87	129	0							
		216									

Mutualisation parcours MEEF METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
						4	8	5	5	8	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70	0,8			0,2		
1030	Mobiliser les savoirs de l'anglistique	33	27		11		0,8	0,2			
1040	Enseigner dans une continuité inter-cycles		9		11		0,8	0,2			
1051	Construire des séquences d'enseignement		12		11			1			
1052	Apprentissages et évaluation des acquis des élèves	12			11		1				
1061	Intégrer la culture numérique à son enseignement		9		11			0,5	0,5		
1062	Gérer une classe en contexte dans une approche réflexive		6		11				1		
1063	Conception collective d'un projet d'enseignement/éducatif		3		11	0,5			0,5		
1070	Construire une posture réflexive	-	-	-	11						1
Total heures semestre		45	90	0							
		135									

Mutualisation parcours MEEF METZ

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS ARTS PLASTIQUES

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24				<del>0</del>	<del>0</del>	<del>0</del>	24
						0	0	0	<del>0</del>
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27	<del>0</del>	<del>0</del>
				12	15	3	-28	0	<del>0</del>
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	76	40	30	54	200	0	<del>0</del>	0
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	12	35	18	20	85	72	<del>0</del>	25
		12	15	9	36				
				9	16	0	10	-2	<del>0</del>
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	24	24	18	36	<del>0</del>	102	26	0
			14		12	0	8	6	<del>0</del>
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	9	24	6	9	<del>0</del>	48	30	29
			12	3	15				
			9	9	11	0	0	0	<del>0</del>
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	18	18	24		<del>0</del>	<del>0</del>	60	<del>0</del>
		199	221	147	233	45 %	31 %	15 %	10 %
		420		380					
		800							

objectif : = 0

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS ARTS PLASTIQUES UFR ALL METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
						6	8	9	3	4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)		24		12,11,14	1					
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1					
730	Pratique artistique en lien aux programmes scolaires		52		18		0,7	0,3			
740	Théoriser et enseigner les arts plastiques	24			18		0,7	0,3			
750	Didactique des arts plastiques et processus d'apprentissage	12	12		18			0,7	0,3		
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		19			0,5	0,5		
762	Arts plastiques et outils numériques	12	12		18			0,5	0,5		
770	Construire une posture réflexive : initiation à la recherche	6	12		18						1
Total heures semestre		54	145	0							
			199								

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation parcours MEEF METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
						4	7	10	5	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8			0,1		
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		71	1					
830	Pratique artistique en lien aux programmes scolaires		40		18		0,7	0,3			
841	Théoriser et enseigner les arts plastiques	30			18		0,6	0,4			
842	Inscrire les arts plastiques dans les champs disciplinaires	10	10		18		0,6	0,4			
850	Didactique des arts plastiques et processus d'apprentissage	14	24		18			0,7	0,3		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		19			0,5	0,5		
862	Posture pédagogique en arts plastiques : analyse de situations		36		18			0,5	0,5		
870	Construire une posture réflexive : initiation à la recherche		18	0	18						1
Total heures semestre		54	167	0							
			221								

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation parcours MEEF METZ

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
						3	8	9	6	4	
920	Agir, communiquer, accompagner au sein de la communauté éducative		21		70	0,8			0,2		
930	Projet artistique bidimensionnel		30		18		0,7	0,3			
941	Analyse de sélection d'œuvres et leçon	12			18		0,8	0,2			
942	Inscrire les arts plastiques dans les champs disciplinaires	12	12		18		0,6	0,4			
950	Didactique et séquences pédagogiques en arts plastiques		18		18			0,5	0,5		
960	Posture pédagogique en arts plastiques : analyse de situations		18		18			0,5	0,5		
970	Construire une posture réflexive : initiation à la recherche		24		18						1
Total heures semestre		24	123	0							
		147									

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
						3	7	8	4	8	
1020	Agir, communiquer, accompagner au sein de la communauté éducative		24		70	0,8			0,2		
1030	Projet artistique bidimensionnel		54		18		0,7	0,3			
1041	Analyse de sélection d'œuvres et leçon	26	26		18		0,7	0,3			
1042	Inscrire les arts plastiques dans les champs disciplinaires		20		18		0,6	0,4			
1050	Didactique et séquences pédagogiques en arts plastiques		48		18			0,9	0,1		
1060	Posture pédagogique en arts plastiques : analyse de situations		35		18			0,5	0,5		
1070	Construire une posture réflexive : initiation à la recherche	-	-	-							1
Total heures semestre		26	207	0							
		233									

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS DOCUMENTATION

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24				<del>0</del>	<del>0</del>	<del>0</del>	24
						0	0	0	<del>0</del>
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27	<del>0</del>	<del>0</del>
				12	15	-10	14	0	<del>0</del>
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	44	50	50	46	190	18	<del>0</del>	0
		4	4	4	6				
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	27	27	27	27	108	12	<del>0</del>	0
		3	3	3	3				
						0	12	16	<del>0</del>
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	33	22	21	24	<del>0</del>	100	8	18
			2	3	3				
			9	9		0	-79	11	<del>0</del>
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	40	44	24	27	<del>0</del>	135	25	28
		4	6	6	9				
		7	7	6	8	0	0	-18	<del>0</del>
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	18	12	<del>0</del>	<del>0</del>	78	<del>0</del>
		234	228	192	189	44 %	35 %	13 %	8 %
		462		381					
		843							

objectif : = 0

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS DOCUMENTATION UFR SHS NANCY**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
						5	7	8	6	4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)		24		12,11,14	1					
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1					
730	SIC 1 : Théories et concepts	12	12		71		0,7	0,3			
741	Didactique de la documentation 1	12	12		71-70		0,3	0,7			
742	Politique Documentaire 1	10	20		71		0,7		0,3		
751	Compétences informationnelles et numériques 1	6	12		71-70			0,5	0,5		
752	Apprentissages informationnels et documentaires 1	5	10		71-70				0,5	0,5	
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5		
762	Systèmes documentaires 1	6	6		71		0,3		0,7		
763	Le professeur documentaliste dans l'établissement scolaire 1	10	20		71-70		0,3	0,3	0,4		
770	Construire une posture réflexive 1	6	18								1
Total heures semestre		67	167	0							
		234									

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
						3	7	8	8	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8			0,2		
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		71	0,5			0,5		
830	SIC 2 : Documentation et communication	12	18		71		0,7	0,3			
841	Didactique de la documentation 2	12	12		71-70		0,3	0,7			
842	Politique Documentaire 2	10	20		71		0,7		0,3		
851	Compétences informationnelles et numériques 2	6	12		71-70			0,5	0,5		
852	Apprentissages informationnels et documentaires 2	5	10		71-70			0,5	0,5		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages 2		9		16			0,5	0,5		
862	Systèmes documentaires 2	6	12		71		0,3		0,7		
863	Le professeur documentaliste dans l'établissement scolaire 2	10	20		71-70		0,3	0,3	0,4		
870	Construire une posture réflexive 2	6	18								1
Total heures semestre		67	161	0							
		228									

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

[Retour table des onlets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS DOCUMENTATION UFR SHS NANCY**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
						2	8	8	8	4	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70-71	0,8			0,2		
930	SIC 3 Publics et usagers	12	18		71		0,7	0,3			
941	Didactique de la documentation 3	12	12		71-70		0,3	0,7			
942	Politique Documentaire 3	10	20		71		0,7		0,3		
951	Compétences informationnelles et numériques 3	6	12		71-70			0,5	0,5		
952	Apprentissages informationnels et documentaires 3	5	10		71-70			0,5	0,5		
961	Systèmes documentaires 3	6	6		71		0,3			0,7	
962	Le professeur documentaliste dans l'établissement scolaire 3	6	18		71-70		0,3	0,3	0,4		
970	Construire une posture réflexive	6	12								1
Total heures semestre		63	129	0							
		192									

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
						3	6	6	7	8	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70-71	0,8			0,2		
1030	SIC 4 Epistémologie des SIC	12	12		71		0,7	0,3			
1041	Didactique de la documentation 4	12	12		71-70		0,3	0,7			
1042	Politique Documentaire 4	10	20		71		0,7		0,3		
1051	Compétences informationnelles et numériques 4	6	6		71-70			0,5	0,5		
1052	Apprentissages informationnels et documentaires 4	5	10		71-70			0,5	0,5		
1061	Systèmes documentaires 4	6	12		71		0,3			0,7	
1062	Le professeur documentaliste dans l'établissement scolaire 4	10	20	0	71-70		0,3	0,3	0,4		
1070	Construire une posture réflexive		12								1
Total heures semestre		61	128	0							
		189									

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS ÉDUCTION MUSICALE ET CHANT CHORAL

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24				<del>0</del>	<del>0</del>	<del>0</del>	24
						0	0	0	<del>0</del>
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27	<del>0</del>	<del>0</del>
				12	15	0	0	0	<del>0</del>
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	60	49	31	28	168	20	<del>0</del>	9
		7	9	2	2				
				3	6				
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	39	41	20	20	120	24	<del>0</del>	0
		8	9	3	4				
						0	0	0	<del>0</del>
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	26	28	46	12	<del>0</del>	112	24	0
		8		14	2				
						0	0	-2	<del>0</del>
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	24	8	11	13	<del>0</del>	56	38	46
		16		12	10				
			9	18	19				
						0	0	0	<del>0</del>
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12		<del>0</del>	<del>0</del>	60	<del>0</del>
		260	207	193	140	45%	30%	15%	10%
		467		333					
		800							

objectif : = 0

[Retour table des onglets](#)

### M1 MEEF PARCOURS ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL UFR ALL NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
						5	7	11	3	4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)		24		12,11,14	1					
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1					
730	Les savoirs disciplinaires au service de l'enseignement		67		18		0,5	0,5			
740	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner		47		18		0,7	0,3			
751	De la conception à une mise en œuvre adaptée aux publics		17		18-70			0,7	0,3		
752	Construire une approche réflexive adossée à l'évaluation des élèves		17		18-70			0,8	0,2		
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5		
762	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques, au service des apprentissages disciplinaires et transversaux.		24		18-70			0,7	0,3		
763	Gérer une classe en contexte par une approche réflexive		7		18-70			0,1	0,9		
770	Construire une posture réflexive		24		18-70						1
Total heures semestre		0	260	0							

Total heures semestre 260

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
						4	8	10	4	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8			0,2		
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		71	1					
830	Les savoirs disciplinaires au service de l'enseignement		58				0,5	0,5			
840	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner		50				0,7	0,3			
851	De la conception à une mise en œuvre adaptée aux publics		4		18-70			0,7	0,3		
852	Construire une approche réflexive adossée à l'évaluation des élèves		15		18-70			0,8	0,2		
853	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves		9		18-16			0,7	0,3		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5		
862	Gérer une classe en contexte par une approche réflexive		8		18-70			0,1	0,9		
870	Construire une posture réflexive		24		18-70						1
Total heures semestre		0	207	0							

Total heures semestre 207

Mutualisation parcours MEEF NANCY

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF PARCOURS ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL UFR ALL NANCY**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91 2	SI-92 6	SI-93 11	SI-94 7	SI-95 4	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	0,8			0,2		
930	Les savoirs disciplinaires au service de l'enseignement		36		18		0,8	0,2			
940	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner		23		18		0,5	0,5			
951	De la conception à une mise en œuvre adaptée aux publics		21		18-70			0,7	0,3		
952	Construire une approche réflexive adossée à l'évaluation des élèves		30		18-70			0,5	0,5		
953	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves		9		70			0,5	0,5		
961	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques, au service des apprentissages disciplinaires et transversaux.		15		18-70			0,8	0,2		
962	Gérer une classe en contexte par une approche réflexive		8		18-70			0,5	0,5		
963	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		18		18-70			0,6	0,4		
970	Construire une posture réflexive		12		18-70						1
Total heures semestre		0	193	0							
		193									

Mutualisation parcours MEEF NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101 4	SI-102 6	SI-103 6	SI-104 6	SI-105 8	
1020	Agir, communiquer, accompagner au sein de la communauté éducative		24		70	0,8			0,2		
1030	Les savoirs disciplinaires au service de l'enseignement		36		18		0,9	0,1			
1040	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner		24		18		0,5	0,5			
1050	Construire une approche réflexive adossée à l'évaluation des élèves		14		18-70			0,4	0,6		
1061	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques, au service des apprentissages disciplinaires et transversaux.		15		18-70			0,8	0,2		
1062	Gérer une classe en contexte par une approche réflexive		9		18-70			0,3	0,7		
1063	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		18		18-70			0,5	0,5		
1070	Construire une posture réflexive	-	-	-	18-70						1
Total heures semestre		0	140	0							
		140									

Mutualisation parcours MEEF NANCY

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
						0	0	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
				12	15				
						-4	4	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	36	36	44	32				
		4	4	6	4	148	18		0
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	36	44	46	18				
		4	6	6	6	144	22		0
						0	-9	-6	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	48	27	6	40				
		2	4	3	21		121	30	54
			9	9	36				
						0	3	9	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	18	15	10	10				
		5	8	4	10		53	27	0
						0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	20	20	12	8				
								60	0
		221	203	167	209	46%	30%	15%	10%
		424		376					
		800							

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE FACULTE DU SPORT NANCY ET DEPARTEMENT STAPS UFR SCIFA**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
							5	8	10	3	4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)			24		12,11,14	1					
720	Système éducatif et valeurs de la République			24		70	1					
730	Savoirs propres à la discipline et épistémologie	10	15	15		74		0,75	0,25			
740	Savoirs didactiques de la discipline, mise en œuvre des programmes	10	15	15		74		0,75	0,25			
750	Concevoir, mettre en œuvre, réguler et évaluer			50		74			0,75	0,25		
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		70			0,5	0,5		
762	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive			14		74			0,25	0,75		
770	Construire une posture réflexive : mémoire			20		74						1
Total heures semestre		20	30	171	0							
				221								

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
							4	8	8	6	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives			18		70	0,8			0,2		
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique			12		71	1					
830	Savoirs propres à la discipline et épistémologie	10	15	15		74		0,7	0,3			
840	Didactique de la discipline et mise en œuvre des programmes		25	25		74		0,7	0,3			
850	Concevoir, mettre en œuvre, réguler et évaluer			40		74			0,5	0,5		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		16			0,5	0,5		
862	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive			14		74			0,25	0,75		
870	Construire une posture réflexive à travers la recherche			20								1
Total heures semestre		10	40	153	0							
				203								

à la place de 9 et 7

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE FACULTE DU SPORT NANCY ET DEPARTEMENT STAPS UFR SCIFA**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
							3	9	8	6	4	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			21		70	0,8			0,2		
930	Savoirs propres à la discipline et épistémologie	10	20	20		74		0,8	0,2			
940	Savoirs didactiques de la discipline et mise en œuvre des programmes d'enseignement	10	21	21		74		0,4	0,4	0,2		
950	Concevoir, mettre en œuvre, réguler et évaluer			18		74			0,75	0,25		
960	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive			14		74			0,25	0,75		
970	Construire une posture réflexive			12		74						1
Total heures semestre		20	41	106	0		167					

Mutualisation parcours  
MEEF NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
							3	5	8	6	8	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			24		70	0,8			0,2		
1030	Savoirs propres à la discipline et épistémologie		18	18		74		0,75	0,25			
1040	Savoirs didactiques de la discipline et mise en œuvre des programmes		12	12		74		0,75	0,25			
1050	Concevoir, mettre en œuvre, réguler et évaluer			82	15	74			0,75	0,25		
1060	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive			20		74			0,25	0,75		
1070	Construire une posture réflexive			8		74						1
Total heures semestre		0	30	164	15		209					

Mutualisation parcours  
MEEF NANCY

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS ESPAGNOL

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	24
SM1	Pratique d'une LCE	0							0
						0	0	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
				12	15				
						2	-5	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	66	50	57	50				
		3	3	3	10	223	19		33
			12	9	12				
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	12	21	21	9				
		9	6	6	9	63	30		12
			6	6					
						0	13	-6	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	30	30	27	12				
		6	6	6	12		99	30	12
				12					
						0	-10	6	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	21	21	12	12				
		9	3	9	9		66	30	24
			9	6	9				
						0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12				60	
		204	221	207	168	45%	30%	15%	10%
		425		375					
		800							
		800							

objectif : = 0

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS ESPAGNOL UFR ALL NANCY**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1				
730	Savoirs disciplinaires	64			14		0,8	0,2		
740	Grammaire, espagnol	10	10		14		0,6	0,4		
750	Mise en oeuvre des apprentissages 1		30		70		0,6	0,4		
760	Gérer une classe en contexte 1		33		70			0,5	0,5	
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5	
770	Approche réflexive des pratiques professionnelles				14					1
Total heures semestre		98	106	0						
		204								

ECTS

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8			0,2	
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		27	1				
830	Savoirs disciplinaires 2	68			14		0,8	0,2		
840	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner	22			14		0,8	0,2		
850	Mise en oeuvre des apprentissages 2		34		14		0,8	0,2		
860	Approche réflexive de la gestion de classe	12	22		14			0,5	0,5	
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5	
870	Approche réflexive des pratiques professionnelles				14					1
		126	95	0						
		221								

ECTS

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS ESPAGNOL UFR ALL NANCY**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	3	9	8	6	4	
930	Savoirs disciplinaires 3	82			14		0,8	0,2			
940	Des savoirs universitaires aux savoirs à enseigner	28			14		0,6	0,4			
950	Mise en oeuvre des apprentissages 3	12	28		14			0,5	0,5		
960	Gérer une classe en contexte 2		24		70			0,5	0,5		
970	Approche réflexive des pratiques professionnelles		12		14						1
Total heures semestre		122	85	0							

Mutualisation parcours MEEF NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70	3	7	6	6	8	
1030	Savoirs disciplinaires 4	60			14		0,8	0,2			
1040	Construire et organiser les savoirs		26		14		0,6	0,4			
1050	Mise en oeuvre des apprentissages 4		36		14			0,5	0,5		
1060	Pratiques d'aujourd'hui		22		70			0,5	0,5		
1070	Approche réflexive des pratiques professionnelles				14						1
Total heures semestre		60	108	0							

Mutualisation parcours MEEF NANCY

[Retour table des onglets](#)

### MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24				0	0	0	24
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
				12	15	0	0	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	72	72	60	60	264	0		32
		32							
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	12	6	6		24	44		0
		12	10	22					
						0	21	-3	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	24	24	15	28		91	27	18
		3	3	12	9				
			9	9					
						0	-16	1	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	18	18	24	12		72	35	9
		9	9	8	9				
		3	3	3					
						0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12				60	
		257	208	192	142	45%	29%	15%	10%
		465		334					
		799							

objectif : = 0

DESCRIPTIF VOLUME BE4 (40%, soit 32 heures)  
 Les 32h00 en épistémologie de l'histoire et de la géographie doivent permettre de construire une posture réflexive afin d'engager une meilleure articulation entre programmes d'enseignement et évolutions des démarches et des recherches universitaires.  
 Cette démarche s'inscrit en continuité avec celle initiée par le corps d'inspection de l'académie de Nancy-Metz dans le cadre de la formation.

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE UFR SHS NANCY ET METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ects
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
						5	14	4	3	4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)		24		12,11,14	0,9					0,1
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1					
731	Questions d'histoire (1)	36			21-22-23		1				
732	Questions de géographie (1)	36			21-22-23		1				
733	Epistémologie de l'histoire et de la géographie	32			21-22-23		1				
740	Mobiliser les savoirs de la discipline	24			21-22-23		1				
751	Concevoir une séquence, une séance (1)	18			21-22-23		0,1	0,7		0,2	
752	Mettre en œuvre et analyser les pratiques en classe		9		21-22-23					1	
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		70					1	
762	Concevoir des dispositifs pédagogiques (1)		13		21-22-23				0,5	0,5	
763	Gérer les individus et le collectif en classe (1)		8		21-22-23					1	
770	Construire une posture réflexive	24			21-22-23	0,1					0,9
Total heures semestre		170	87	0							257

mutualisation tous parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisé avec 733 LHG

Mutualisation avec MEEF LHG

Mutualisation avec MEEF LHG

Mutualisation avec MEEF LHG

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ects
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
						4	9	7	6	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8				0,2	
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		70	1					
831	Questions d'histoire (2)	36			21-22-23		0,8	0,2			
832	Questions de géographie (2)	36			21-22-23		0,8	0,2			
840	Mobiliser les savoirs de la discipline	16			21-22-23		0,8	0,2			
851	Concevoir une séquence, une séance (2)	12			21-22-23		0,1	0,7	0,2		
852	Mettre en œuvre et analyser les pratiques en classe (2)		15		21-22-23			0,5	0,5		
853	Acquérir et mobiliser les savoirs		9		70			0,5	0,5		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		70			0,2	0,8		
862	Concevoir des dispositifs pédagogiques (2)		13		21-22-23			0,5	0,5		
863	Gérer les individus et le collectif en classe (2)		8		21-22-23				1		
870	Construire une posture réflexive	24			21-22-23						1
Total heures semestre		124	84	0							208

mutualisation tous parcours MEEF NANCY OU METZ

mutualisation tous parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation avec MEEF LHG

Mutualisation avec MEEF LHG

mutualisation tous parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation avec MEEF LHG

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE UFR SHS NANCY ET METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
						3	8	9	6	4	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	0,8			0,2		30
931	Questions d'histoire (3)	30			21-22-23		0,8	0,2			MEEF NANCY OU METZ
932	Questions de géographie (3)	30			21-22-23		0,8	0,2			
941	Mettre en perspective les savoirs de la discipline	16			21-22-23		0,8	0,2			Mutualisation avec MEEF LHG
942	Inscrire et développer son enseignement - curriculum	12			18-21-22-		0,5	0,5			
951	Concevoir une séquence - structuration des compétences	15			21-22-23		0,1	0,9			Mutualisation avec MEEF LHG
952	Mettre en œuvre et analyser les pratiques en classe		12		21-22-23			0,5	0,5		
953	Les différentes conceptions de l'apprentissage		9		70			0,5	0,5		Mutualisation avec MEEF LHG
961	Concevoir des dispositifs pédagogiques		21		21-22-23			0,5	0,5		Mutualisation avec MEEF LHG
962	Axe pédagogique et gestion de classe		8		21-22-23			0,5	0,5		
963	Concevoir collectivement un projet d'enseignement		6		21-22-23	0,4			0,6		Mutualisation avec MEEF LHG
970	Construire une posture réflexive	12			21-22-23					1	Mutualisation avec MEEF LHG
Total heures semestre		115	77	0							
		192									

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
						4	7	6	5	8	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70	0,8			0,2		30
1031	Questions d'histoire (4)	30			21-22-23		0,8	0,2			MEEF NANCY OU METZ
1032	Questions de géographie (4)	30			21-22-23		0,8	0,2			
1051	Concevoir une séance intégrant des objectifs clairs	28			21-22-23		0,1	0,9			Mutualisation avec MEEF LHG
1052	Définir sa pratique d'un point de vue didactique		9		21-22-23			0,5	0,5		
1061	Faire sortir les élèves de la classe		7		21-22-23			1			Mutualisation avec MEEF LHG
1062	Définir sa pratique en termes de gestion de classe		8		21-22-23				1		
1063	Concevoir collectivement un projet d'enseignement		6		21-22-23	0,6			0,4		Mutualisation avec MEEF LHG
1070	Construire une posture réflexive	-	-	-	21-22-23					1	Mutualisation avec MEEF LHG
Total heures semestre		88	54	0							
		142									

[Retour table des onglets](#)

### MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS ITALIEN

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	24
SM1	Pratique d'une LCE					0	0	0	0
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	102	42	60	38	242	22		0
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement		46			46	22		62
		18	18	26		0	-3	0	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	34	28	25	28		115	24	18
			24			0	-19	10	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	33	18	24			75	26	0
			8		18	0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	18	12	18	12			60	
		229	247	189	146	44%	32%	14%	10%
objectif : = 0		476		335					
		811							

DESRIPTIF VOLUME BE4 (40%, soit 32 heures)  
 Les 32h00 en épistémologie de l'histoire et de la géographie doivent permettre de construire une posture réflexive afin d'engager une meilleure articulation entre programmes d'enseignement et évolutions des démarches et des recherches universitaires.  
 Cette démarche s'inscrit en continuité avec celle initiée par le corps d'inspection de l'académie de Nancy-Metz dans le cadre de la formation.

[Retour Table des matières](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS ITALIEN UFR ALL NANCY**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS	
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75		
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1						
731	Traduire en s'appuyant sur l'analyse contrastive		30		14		1					
732	Interpréter les textes et les documents fondamentaux	36			14		1					
741	Identifier et problématiser les thématiques d'un corpus	36			14		1					
742	Travailler sur les ressources de l'italien en Lorraine	18			14		1					
751	Concevoir et mettre en œuvre une séance d'enseignement		22		14			0,5	0,5			
752	Intégrer les ressources numériques		12		14			0,5	0,5			
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5			
762	Gérer les problématiques de la classe en stage		24		14			0,5	0,5			
770	Inscrire son expérience dans une réflexion théorique		18		14						1	
Total heures semestre		90	139	0								
		229										

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Intégralement mutualisé avec le MEEF 2 Italien, semestre 9; pour 12h, mutualisation également avec Master Langues et sociétés Parcours Italien semestres 7 et 9

24h mutualisées avec le MEEF 2 Italien, semestre 9 et avec le Master Langues et sociétés Parcours Italien semestres 7 et 9

Intégralement mutualisé avec le MEEF 2 Italien, semestre 9

Intégralement mutualisé avec le MEEF 2 Italien, semestre 9 et avec le Master Langues et sociétés Parcours Italien, semestres 7 et 9

Intégralement mutualisé avec MEEF 2 Italien, semestre 9

Intégralement mutualisé avec MEEF 2 Italien, semestre 9

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Intégralement mutualisé avec MEEF 2 Italien, semestre 9

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS	
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85		
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8			0,2			
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		71	0,8		0,2				
831	Traduire en s'appuyant sur l'analyse contrastive		18		14		0,8	0,2				
832	Interpréter les textes littéraires et les documents fondamentaux	24			14		1					
841	Identifier et problématiser les thématiques d'un corpus	12			14		1					
842	Travailler sur l'articulation entre textes et images	24			14		1					
843	S'approprier les thématiques des programmes du secondaire	22			14		1					
844	Travailler sur les ressources de l'italien en Lorraine	18			14		1					
851	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement		22		14			0,4	0,6			
852	Intégrer les ressources numériques		6		14			0,5	0,5			
853	Réfléchir à la régulation des apprentissages		24		14			0,5	0,5			
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5			
862	Réfléchir à la gestion de classe		18		14			0,5	0,5			
863	Gérer les problématiques de la classe en stage		8		14			0,5	0,5			
870	Inscrire son expérience dans une réflexion théorique		12								1	
Total heures semestre		100	147	0								
		247										

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Intégralement mutualisé avec MEEF 2 Italien semestre 10; 12h également mutualisées avec le Master Langues et sociétés Parcours Italien, semestres 8 et 10

Intégralement mutualisé avec le Master Langues et sociétés Parcours Italien, semestres 8 et 10; 12h mutualisées également avec MEEF 2 Italien semestre 10

12h mutualisées avec MEEF 2 Italien, semestre 10

Intégralement mutualisé avec Master Langues et sociétés Parcours Italien, semestres 8 et 10

Intégralement mutualisé avec MEEF 2 Italien semestre 10

Intégralement mutualisé avec le Master Langues et sociétés Parcours Italien, semestre 8

Intégralement mutualisé avec MEEF 2 Italien semestre 10

Intégralement mutualisé avec MEEF 2 Italien semestre 10

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Intégralement mutualisé avec MEEF 2 Italien semestre 10

12h mutualisées avec MEEF 2 Italien, semestre 10



[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS LETTRES

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
						0	0	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
				12	15				
						-3	-4	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	72	80	54	33				
			12	8	8	239	28		23
			8	8	7				
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	12	11	14	15				
			9	6	5	52	20		8
				4	4				
						0	13	8	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	30	31	21	17				
		4	4	4	4		99	16	21
			9	9	3				
						0	-9	-9	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	20	21	12	12				
		9	12	12	12		65	45	0
						0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	12	12	12	24				
								60	
		207	239	185	168	45%	30%	15%	10%
		446		353					
		799							

objectif : = 0

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS LETTRES UFR ALL NANCY ET METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS	
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75		
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)		24		12,11,14	1						
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1						
<b>Savoirs littéraires et linguistiques</b>												
731	Littérature française 1	36			9		0,8	0,2				
732.1	Etude de la langue, au choix	36			9 ou 8		0,8	0,2				
732.2	Langue Française 1 (LM) Langues anciennes 1 (LC)											
740	Construction des apprentissages et programmes		12		9		0,8	0,2				
<b>Stratégies d'apprentissage</b>												
751	Outils numériques au service de l'enseignement des lettres 1		6		9			0,8	0,2			
752.1	Options aux choix		15		9 ou 8			0,8	0,2			
752.2	Option Lettres modernes Option Lettres classiques											
753	Stratégies d'apprentissage 1		13		9			0,8	0,2			
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5			
762	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive		20		9			0,3	0,7			
770	Construire une posture scientifique et réflexive		12		9							1
Total heures semestre		84	123	0								
		207										

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS	
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85		
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8			0,2			
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		71	1						
<b>Savoirs littéraires et linguistiques</b>												
831	Littérature française 2	51			9		0,8	0,2				
832.1	Etude de la langue aux choix	49			9 ou 8							
832.2	Langue française 2 (LM) Langues anciennes 2 (LC)											
840	Construction des apprentissages et programmes		20		9		0,8	0,2				
<b>Stratégies d'apprentissage</b>												
851	Outils numériques au service de l'enseignement des lettres 2		6		9			0,8	0,2			
852.1	Options		20		9 ou 8			0,8	0,2			
852.2	Option Lettres modernes Option Lettres classiques											
853	Stratégies d'apprentissage 2		18		9			0,8	0,2			
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5			
862	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive		24		9			0,3	0,7			
870	Construire une posture scientifique et réflexive		12		9							1
Total heures semestre		112	127	0								
		239										

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS LETTRES UFR ALL NANCY ET METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	0,8			0,2		
	<b>Savoirs littéraires et linguistiques</b>				9						
931	Littérature française 3	34			9	0,8	0,2				
932.1	Etudes de la langue aux choix										
	Langue française 3	34			9 ou 8	0,8	0,2				
932.2	Langues anciennes 3										
941	Didactique disciplinaire		12		9 ou 8	0,8	0,2				
942	Français et interdisciplinarité: parcours et expériences	14			9		0,8	0,2			
	<b>Stratégies d'enseignement et apprentissage</b>										
951	Outils numériques au service de l'enseignement des lettres 3		6		9		0,8	0,2			
	Aux choix										
952.1	Option Lettres modernes	10			9		0,8	0,2			
952.2	Option Lettres classiques										
953	Stratégies d'apprentissage 3		18		9		0,8	0,2			
960	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive		24		9		0,3	0,7			
970	Construire une posture scientifique et réflexive	12			9						1
Total heures semestre		104	81	0							
		185									

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70	0,8			0,2		
	<b>Savoirs littéraires et linguistiques</b>										
1031	Littérature française 4	24			9	0,8	0,2				
1032.1	Etude de la langue, aux choix										
	Langue française 4	24			9 ou 8	0,8	0,2				
1032.2	Langues anciennes 4										
1040	Français et interdisciplinarité: parcours et expériences	24			9		0,8	0,2			
	<b>Stratégies d'enseignement et d'apprentissage</b>										
1051	Outils numériques au service de l'enseignement des lettres 4		6		9		0,7	0,3			
	Au choix										
1052.1	Options Lettres modernes	10	8		9 ou 8		0,7	0,3			
1052.2	Option Lettres classiques										
1060	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive		24		9		0,3	0,7			
1070	Construire une posture scientifique et réflexive à l'oral	12	12		9						1
Total heures semestre		94	74	0							
		168									

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

[Retour table des onglets](#)

### MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS MATHÉMATIQUES

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
						0	0	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
				12	15				
						0	12	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	54	24	24	42	144	0		0
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	54	24	24	42	144	32		0
			14	8	10				
						0	10	0	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	36	33	33	0		102	24	10
		6	6	6	6				
			0	0	10				
						0	-12	-3	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	18	18	26	6		68	39	47
		15		24					
		6	32	9					
						0	0	-6	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12	6			66	
		261	205	187	146	45%	29%	16%	10%
		466		333					
		799							

objectif : = 0

DESCRIPTIF VOLUME BE4 (40%, soit 32 heures)  
Projet de type lesson studies autour de la réalisation de séances de mathématiques (collège et lycée) ; conception collégiale et mise au point de divers scénarii pédagogiques, mise en œuvre devant élèves lors de stage en responsabilité puis analyses réflexives

### M1 MEEF 2nd degré PARCOURS MATHÉMATIQUES

codification (à définir)	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTIO N CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol c		24		1	5	11	5	5	4
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1				
730	Contenus disciplinaires et épistémologie		54		25-26		0,9	0,1		
740	Contenus didactiques : conception théorique de situations		54		25-26		0,9	0,1		
751	Enseignement : conception d'activités		30		25-26			0,8	0,2	
752	Enseignement : mise en œuvre, analyse et régulation		12		25-26				1	
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		70				1	
762	TICE et dispositifs pédagogiques divers		12		25-26		0,8	0,2		
763	Gestion d'une classe en contexte et approche réflexive		18		25-26				1	
770	Construction d'une posture réflexive		24		25-26					1
Total heures semestre		0	261	0						

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

codification (à définir)	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTIO N CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8			0,2	
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		70	1				
830	Contenus disciplinaires et épistémologie		24		25-26		0,9	0,1		
840	Contenus didactiques : conception théorique de situations		32		25-26		0,7	0,3		
851	Enseignement : conception d'activités		18		25-26			0,8	0,2	
852	Enseignement : mise en œuvre, analyse, régulation		33		25-26			0,2	0,8	
853	Les processus d'apprentissage : comprendre et s'adapter		9		25-26			1		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		70				1	
862	TICE et dispositifs pédagogiques divers		12		25-26			0,5	0,5	
863	Gestion d'une classe en contexte et approche réflexive		8		25-26				1	
864	Concevoir collectivement un projet professionnel ou éducatif		6		25-26		0,8		0,2	
870	Construction d'une posture réflexive		24		25-26					1
Total heures semestre		0	205	0						

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

[Retour Table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS MATHÉMATIQUES FST NANCY et UFR MIM METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	0,8			0,2		
930	Contenus disciplinaires et épistémologie		24		25-26		0,9	0,1			
940	Contenus didactiques : conception théorique de situations		32		25-26		0,6	0,4			
951	Enseignement : de la conception à l'évaluation		18		25-26			0,8	0,2		
952	Enseignement : mise en œuvre, analyse, régulation		23		25-26			0,3	0,7		
953	Les processus d'apprentissages : comprendre et s'adapter		9		70			1			
961	TICE et dispositifs pédagogiques divers		12		25-26			0,5	0,5		
962	Gestion d'une classe en contexte et approche réflexive		24		25-26				1		
964	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		12		25-26			0,7	0,3		
970	Construction d'une posture réflexive		12		25-26					1	
Total heures semestre		0	187	0							

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70	0,8			0,2		
1030	Contenus disciplinaires et épistémologie		42		25-26		0,9	0,1			
1040	Contenus didactiques : conception théorique de situations		52		25-26		0,5	0,5			
1050	Concevoir un enseignement adapté aux élèves		6		25-26			0,8	0,2		
1061	Gestion d'une classe en contexte et approche réflexive		10		25-26				1		
1064	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		6		25-26				1		
1070	Construction d'une posture réflexive		6		25-26					1	
Total heures semestre		0	146	0							

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS NUMÉRIQUE ET SCIENCE INFORMATIQUE

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		57	58	59	510	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
						0	0	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
				12	15	1	0	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	126	51	38	24	239	12		0
			12						
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	12	12	12	12	48	32		0
		12	12	8					
						0	0	-6	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	12	33	33	34		112	30	21
			6	12	12				
			12	9		0	-1	2	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	20	11	20	6		57	34	24
		6	6	12	10				
				6	18	0	0	-6	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12	6			66	
		260	209	183	146	45 %	30 %	16 %	9 %
objectif : = 0		469		329					
		798							

DESCRIPTIF VOLUME BE4 (40%, soit 32 heures) \*  
 Informatique débranchée : comment utiliser des moyens non numériques pour approcher les notions informatiques avec les élèves. Nous avons en Lorraine des formateurs spécialistes de cette approche. Cette approche prend tout son sens dans le master MEEF Informatique, car elle pose la question de la didactique et de la pédagogie avant la question de la connaissance. Par ailleurs, l'approche permet de proposer une réponse aux élèves pouvant bloquer face à la dimension matérielle et technique de l'informatique.

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES INSPE LORRAINE**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)		24		12, 11, 14	1					
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1					
731	Maîtriser les notions informatiques du programme 1/3		114		27		0,8	0,2			
732	Enseigner les notions informatiques du programme 1/4		12		27		0,8		0,2		
743	Organiser son enseignement, accompagner les élèves 1/4		24		27				1		
751	Initier à la pensée informatique : SNT 1/4, Algorithmique débranchée		12		27		0,5	0,2	0,2		
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5		
762	Outils et numérique pour enseigner l'informatique 1/3		6		27		0,1	0,7	0,2		
763	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive 1/4		11		27			0,5	0,5		
771	Construire une posture réflexive		24		27						1
Total heures semestre		0	260	0							
					260						

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
821	Système éducatif et politiques éducatives		18		70	0,8		0,2			
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		70	1					
831	Maîtriser les notions informatiques du programme 2/3		39		27		0,8	0,2			
832	Enseigner les notions informatiques du programme 2/4		24		27		0,7	0,2	0,1		
843	Organiser son enseignement, accompagner les élèves 2/4		24		27		0,7	0,2	0,1		
851	Initier à la pensée informatique : SNT 2/4, Algorithmique débranchée		24		27		0,2	0,2	0,6		
852	Mettre en oeuvre les apprentissages 1/3		12		27		0,1	0,7	0,2		
853	Mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage		9		70			0,5	0,5		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		16			0,5	0,5		
863	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive 2/4		8		27			0,5	0,5		
864	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		6		27	0,2		0,4	0,4		
871	Construire une posture réflexive		24		27						1
Total heures semestre		0	209	0							
					209						

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS NUMÉRIQUE ET SCIENCE INFORMATIQUE INSPE LORRAINE**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
						3	8	8	7	4	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	0,8			0,2		
931	Maîtriser les notions informatiques du programme 3/3		27		27		0,8	0,2			
932	Enseigner les notions informatiques du programme 3/4		20		27		0,7	0,1	0,2		
940	Organiser son enseignement, accompagner les élèves 3/4		12		27		0,8	0,2			
951	Initier à la pensée informatique : SNT 3/4, Algorithmique débranchée		18		27		0,5	0,2	0,2		
952	Mettre en œuvre les apprentissages 2/3		18		27		0,1	0,7	0,2		
953	Mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage		9		70			0,5	0,5		
961	Outils et numérique pour enseigner l'informatique 2/3		20		27			0,5	0,5		
962	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive 3/4		14		27			0,3	0,7		
964	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		12		27	0,2		0,4	0,4		
970	Construire une posture réflexive		12		27						1
Total heures semestre		0	183	0							
		183									

Mutualisation parcours  
MEEF NANCY OLL METZ

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
						4	6	6	6	8	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70	0,8			0,2		
1030	Enseigner les notions 4/4		12		27		0,8	0,2			
1040	Organiser son enseignement, accompagner les élèves 4/4		18		21		0,8	0,2			
1051	Initier à la pensée informatique : SNT 4/4, Algorithmique débranchée		30		27		0,5	0,2	0,2		
1052	Mettre en œuvre les apprentissages 3/3		28		27		0,1	0,7	0,2		
1061	Outils et numérique pour enseigner l'informatique 3/3		16		27		0,1	0,5	0,4		
1062	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive 4/4		12		27			0,3	0,7		
1064	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		6		27	0,2		0,4	0,4		
1070	Construire une posture réflexive	-	-	-	27						1
Total heures semestre		0	146	0							
		146									

Mutualisation parcours  
MEEF NANCY OLL METZ

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS PHYSIQUE - CHIMIE

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
						0	0	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
				12	15				
						-18	-28	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	60	60			120	0		0
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement			108	78	186	72		0
		36	36						
						0	16	0	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	30	30	18	18		96	24	18
			9	9					
						0	-6	-6	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	12	18	20	12		62	42	12
		15	15	12					
		6	6						
						0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12				60	32
				16	16				
		231	228	228	160	51%	34%	17%	12%
		459		288					
		747							

Révoir table des matières

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS PHYSIQUE - CHIMIE FST NANCY et UFR SCIFA METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	CMi	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
							5	9	8	4	4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)			24		12, 11, 14	1					
720	Système éducatif et valeurs de la République			24		70	1					
730	Mobiliser les savoirs propres à la discipline des LC (1)		60			28-31		0,8	0,2			
740	Savoir mettre en perspective les savoirs des disciplines des LC (1)				36	28-32		0,6	0,4			
751	Concevoir une transposition didactique en LC (1)			20		28-31			0,5	0,5		
752	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en LC (1)			10		28-31			0,5	0,5		
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		16				1		
762	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques (1)				12	28-31			0,7	0,3		
763	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive (1)			12		28-31				1		
771	Construire une posture réflexive : mémoire (1)			12		28-31					1	
772	Réflexion épistémologique à partir d'expérimentations historiques (1)				12	28-31					1	
Total heures semestre		0	60	111	60							

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Tronc commun PC/MSPC

Tronc commun PC/MSPC

Tronc commun PC/MSPC

Tronc commun PC/MSPC

N° MODULES	INTITULÉS	CM	CMi	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
							4	8	9	5	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives			18		70	0,8			0,2		
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique			12		71	1					
830	Mobiliser les savoirs propres à la discipline des LC (2)		60			28-32		0,8	0,2			
840	Savoir mettre en perspective les savoirs des disciplines de LC (2)				36	28-31		0,6	0,4			
851	Concevoir une transposition didactique en LC (2)			18		28-31			0,5	0,5		
852	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en LC (2)			12		28-31			0,5	0,5		
853	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves			9		70			0,5	0,5		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		70			0,5	0,5		
862	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques 2				12	28-31			0,7	0,3		
863	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive 2			12		70			0,5	0,5		
864	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en LP, LC 1			6		28-31			0,5	0,5		
871	Construire une posture réflexive : mémoire (2)			12		28-31					1	
872	Réflexion épistémologique à partir d'expérimentations historiques (2)				12	28-31					1	
Total heures semestre		0	60	108	60							

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ

Tronc commun PC/MSPC

Tronc commun PC/MSPC

Parcours MEEF Maths, SVT, EPS, L-HG à confirmer

Tronc commun PC/MSPC

Tronc commun PC/MSPC

[Retour table des matières](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS PHYSIQUE - CHIMIE FST NANCY et UFR SCIFA METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	CMi	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
							SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95
							2	7	11	6	4
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			21		70	0,8			0,2	
941	Savoir mettre en perspective les savoirs en PC dans un exercice professionnel de didactique (3)				48	28-32			1		
942	Inscrire son enseignement dans un curriculum et dans une approche interdisciplinaire (1)			60		28-31		0,8	0,2		
951	Concevoir une transposition didactique en LC (3)			6	12	28-31		0,7	0,3		
952	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en LC (3)			12		28-31			0,5	0,5	
953	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves			9		70			0,5	0,5	
961	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques 3				8	28-31			0,7	0,3	
962	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive (3)			12		28-31			0,5	0,5	
963	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en LP, LC (2)			12		28-31			0,5	0,5	
971	Construire une posture réflexive (3)			12							1
972	Vulgariser les savoirs scientifiques (1)				16						1
Total heures semestre		0	0	144	84		228				

ECTS

Tronc commun parcours SPC /MSPC  
SVT, MATHS, EPS, L-HG à confirmer  
Tronc commun parcours SPC/MSPC

N° MODULES	INTITULÉS	CM	CMi	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
							SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105
							4	7	7	4	8
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			24		70	0,8			0,2	
1041	Savoir mettre en perspective les savoirs en PC dans un exercice professionnel de didactique (4)				48	28-31		0,8	0,2		
1042	Inscrire son enseignement dans un curriculum et dans une approche interdisciplinaire (4)			30		28-32		0,5	0,5		
1051	Concevoir une transposition didactique en LC (4)			6	12	28-31			1		
1052	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en LC (4)			12		28-31			0,5	0,5	
1061	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques 4			6		28-31		0,5	0,25	0,25	
1064	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en LP, LC (3)			6		28-31			0,5	0,5	
1071	Construire une posture réflexive (4)					28-31					1
1072	Vulgariser les savoirs scientifiques (2)				16	28-31					1
Total heures semestre		0	0	84	76		160				

Tronc commun parcours SPC /MSPC  
Parcours SVT, EPS, MATHS, L-HG à confirmer  
Tronc commun parcours SPC /MSPC

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24				<del>0</del>	<del>0</del>	<del>0</del>	24
						0	0	0	<del>0</del>
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27	<del>0</del>	<del>0</del>
				12	15	-8	14	0	<del>0</del>
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	90	50	50	60	250	0	<del>0</del>	0
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	18	21	7		46	30	<del>0</del>	29
		20	5	5		0	7	3	<del>0</del>
		2	9	18		0	7	3	<del>0</del>
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	20	39	25	21	<del>0</del>	105	21	18
			6	6	9	0	-24	-9	<del>0</del>
			9	9		0	-24	-9	<del>0</del>
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	24	19	21	16	<del>0</del>	80	45	15
		9	15	12	9	0	0	0	<del>0</del>
		6	6	3		0	0	0	<del>0</del>
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12		<del>0</del>	<del>0</del>	60	<del>0</del>
		261	233	189	139	45%	29%	15%	10%
		494		328					
		822							

objectif : = 0

Retour table des onglets

M1 MEEF 2nd degré PARCOURS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE FST NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS	
							SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75		
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)			24		12, 11, 14	1						
720	Système éducatif et valeurs de la République			24		70	1						
730	Savoirs disciplinaires et concepts clés de l'enseignement des SVT (1)		60		30	66, 67, 68		0,8	0,2				
741	Questions socialement vives en SVT (1)		20			66, 67, 68		0,8	0,2				
742	Les programmes et l'enseignement des SVT		20			70		0,2	0,8				
751	Concevoir et évaluer en SVT		20			70			0,8	0,2			
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		16				0,1	0,9		
762	Approches naturalistes et expérimentales de l'enseignement des SVT (1)				20	70			0,8	0,2			
763	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive (1)			10		70				0,2	0,8		
770	Construire une posture réflexive et de recherche		12		12	70							1
Total heures semestre		0	132	67	62								
		261											

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS	
							SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85		
821	Système éducatif et politiques éducatives			18		70	0,8			0,2			
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique			12		71	1						
830	Savoirs disciplinaires et concepts clés de l'enseignement des SVT (2)		35		15	35, 36, 64, 65, 66, 67, 68		0,8	0,2				
841	Questions socialement vives en SVT (2)		35			66, 67, 68		0,8	0,2				
851	Concevoir, évaluer et remédier en SVT (1)		10			70			0,4	0,6			
852	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en SVT (1)		20	15		70			0,6	0,4			
853	Mobiliser les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves		9			70			0,2	0,8			
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		16			0,1	0,9			
862	Approches naturalistes et expérimentales de l'enseignement des SVT (2)	2			17	70			0,8	0,2			
863	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive (2)			6		70			0,2	0,8			
864	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif (1)			6					0,2	0,8			
870	Construire une posture réflexive et de recherche		12	12		70							1
Total heures semestre		2	121	78	32								
		233											

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE FST NANCY**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					
							SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95	
							2	8	9	7	4	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			21		70	0,8			0,2		
930	Savoirs disciplinaires et concepts clés de l'enseignement des SVT (3)		35		15	35, 36, 64, 65, 66, 67, 68		0,8	0,2			
941	Questions socialement vives en SVT (3)		30			35, 36, 64, 65, 66, 67, 68		0,6	0,4			
951	Concevoir, évaluer et remédier en SVT (2)		10			70		0,2	0,8			
952	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en SVT (2)		13		11	70			0,5	0,5		
953	Mobiliser les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves		9			70			0,2	0,8		
963	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive (3)			21		70			0,2	0,8		
964	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif (2)			12		70			0,6	0,4		
970	Construire une posture réflexive et de recherche			12		70					1	
Total heures semestre		0	97	66	26							
		189										

ECTS

Mutualisation parcours  
MEEF NANCY

N° MODULES	INTITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					
							SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105	
							4	7	6	5	8	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			24		70	0,8			0,2		
1030	Savoirs disciplinaires et concepts clés de l'enseignement des SVT (4)		45		15	35, 36, 64, 65, 66, 67, 68		0,8	0,2			
1052	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en SVT (3)		20		10	70		0,2	0,6	0,2		
1062	Approches naturalistes et expérimentales de l'enseignement des SVT (3)				10	70			0,8	0,2		
1063	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive (4)			9		70			0,2	0,8		
1064	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif (3)			6		70	0,4		0,3	0,3		
1070	Construire une posture réflexive et de recherche	-	-	-	-	70					1	
Total heures semestre		0	65	39	35							
		139										

Mutualisation parcours  
MEEF NANCY

[Retour table des onlets](#)

M1 MEEF 2nd degré PARCOURS LETTRES HISTOIRE-GÉOGRAPHIE UFR SHS NANCY

Mutualisation parcours HG

non ouvert en 2024-2025

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
						5	13	4	4	4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)		24			0,9				0,1	
720	Système éducatif et valeurs de la République		24		70	1					
	<b>Développer les savoirs propres à la discipline, les concepts-clés, ainsi que les savoirs de l'épistémologie pour concevoir un enseignement</b>				9-21-22-23						
731	Questions d'histoire	18					1				
732	Questions de géographie	18					1				
733	Epistémologie de l'histoire et de la géographie	32					1				
734	Lettres	18					1				
740	Mobiliser et mettre en perspective les savoirs de la discipline dans un exercice professionnel de didactique, manifester un recul critique par rapport à ses savoirs	24			21-22-23		1				
751	Concevoir une séquence, une séance et les étapes permettant la structuration des apprentissages : fixer des objectifs	18			9-21-22-23		0,1	0,7	0,2		
752	Mettre en œuvre et analyser les pratiques en classe : Observer		9		9-21-22-23					1	
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		70					1	
762	Concevoir des dispositifs pédagogiques : Comprendre la logique de diversification des situations d'apprentissage et placer le document au cœur de la construction des compétences		13		9-21-22-23			0,5	0,5		
763	Gérer les individus et le collectif dans un contexte de classe et réguler les apprentissages : connaître les principes liés à l'autorité, observer et analyser en temps qu'acteur extérieur		8		9-21-22-23					1	
770	Construire une posture réflexive	24			21-22-23	0,1					0,9
Total heures semestre		152	87	0							239

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation avec MEEF HG

Mutualisation avec MEEF HG

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation avec MEEF HG

Mutualisation avec MEEF HG

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
						5	8	7	6	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives	18			70	0,8				0,2	
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique		12		70	1					
	<b>Options et interdisciplinarité</b>			0	9-21-22-23						
831	Questions d'histoire	18					0,8	0,2			
832	Questions de géographie	18					0,8	0,2			
833	Lettres	18					0,8	0,2			
840	Mobiliser et mettre en perspective les savoirs de la discipline dans un exercice professionnel de didactique, manifester un recul critique par rapport à ses savoirs	16			21-22-23		0,8	0,2			
851	Concevoir une séquence, une séance et les étapes permettant la structuration des apprentissages : préparer une évaluation	12			9-21-22-23		0,1	0,7	0,2		
852	Mettre en œuvre et analyser les pratiques de classe tout en enseignant		15		21-22-23			0,5	0,5		
853	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves : les différentes conceptions de l'apprentissage.		9		70			0,5	0,5		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages		9		70					1	
862	Concevoir des dispositifs pédagogiques : faire produire et réfléchir les élèves pour travailler les compétences disciplinaires		13		21-22-23			0,5	0,5		
863	Gérer les individus et le collectif dans un contexte de classe et réguler les principes liés à l'autorité et identifier dans sa pratique des problématiques de gestion de classe		8		9-21-22-23					1	
870	Construire une posture réflexive	24			21-22-23						1
Total heures semestre		106	84	0							190

ECTS

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation avec MEEF HG

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation avec MEEF HG

Mutualisation avec MEEF HG

[Retour table des onglets](#)

**MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS LETTRES-HISTOIRE-GÉOGRAPHIE** non ouvert en 2024-2025

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
						0	0	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	33	6	9	72	27		
				12	15	32	22	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	54	54	54	48	210	0		32
		32							
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	12	6	28		46	22		0
		12	10						
						0	28	3	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	21	24	21	18		84	21	18
		3	3	6	9				
			9	9		0	-1	1	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	15	16	14	12		57	35	24
		9	8	9	9				
		6	6	12		0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12				60	
		236	193	183	120	45%	26%	16%	13%
		429		303					
		732							

objectif : = 0

Options et interdisciplinarité

DESCRIPTIF VOLUME BE4 (40%, soit 32 heures)  
Les 32h00 en épistémologie de l'histoire et de la géographie doivent permettre de construire une posture réflexive afin d'engager une meilleure articulation entre programmes d'enseignement et évolutions des démarches et des recherches universitaires.  
Cette démarche s'inscrit en continuité avec celle initiée par le corps d'inspection de l'académie de Nancy-Metz dans le cadre de la formation.

Retour table des matières

M2 MEEF 2nd degré PARCOURS LETTRES HISTOIRE-GÉOGRAPHIE UFR SHS NANCY

Mutualisation parcours HG

non ouvert en 2024-2025

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-91 3	SI-92 8	SI-93 9	SI-94 6	SI-95 4	
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		21		70	0,8				0,2	
	<b>Développer les savoirs propres à la discipline, les concepts-clés, ainsi que les savoirs de l'épistémologie pour concevoir un enseignement</b>										
931	questions d'histoire	16			21-22-23		0,8	0,2			
932	questions de géographie	16			21-22-23		0,8	0,2			
933	Lettres	16			21-22-23		0,8	0,2			
941	Mobiliser et mettre en perspective les savoirs de la discipline dans un exercice professionnel de didactique, manifester un recul critique par rapport à ses savoirs	16			21-22-23		0,8	0,2			
942	Inscrire et développer son enseignement dans un curriculum et dans une approche interdisciplinaire	12			9-18-21-22-23		0,5	0,5			
951	Concevoir une séquence, une séance et les étapes permettant la structuration des apprentissages : suivre une démarche inductive	15			9-21-22-23		0,1	0,9			
952	Mettre en œuvre et analyser les/ses pratiques en classe : juger de l'efficacité de ses choix didactiques		12		9-21-22-23			0,5	0,5		
953	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves : Les apprentissages au prisme des neurosciences		9		70			0,5	0,5		
961	Concevoir des dispositifs pédagogiques : faire produire et réfléchir les élèves pour travailler des compétences transversales		21		9-21-22-23			0,5	0,5		
962	Gérer les individus et le collectif dans un contexte de classe et réguler les apprentissages : replacer l'animation et la conception de tâches au cœur de la gestion de classe		8		9-21-22-23			0,5	0,5		
963	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		6		21-22-23	0,4			0,6		
970	Construire une posture réflexive	12			21-22-23					1	
Total heures semestre		103	77	0							
		180									

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation avec MEEF HG

N° MODULES	INTITULÉS	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
						SI-101 5	SI-102 6	SI-103 6	SI-104 5	SI-105 8	
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire		24		70	0,8				0,2	
	<b>Mobiliser les savoirs propres à la discipline, les concepts-clés, ainsi que les savoirs de l'épistémologie pour concevoir un enseignement</b>										
1031	Options et Interdisciplinarité	16		0	9-21-22-23		0,8	0,2			
1032	Questions de géographie	16			9-21-22-23		0,8	0,2			
1033	Lettres	16			9-21-22-23		0,8	0,2			
1051	Concevoir une séance intégrant des objectifs clairs en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être, mobilisant des supports de travail et articuland des situations d'apprentissages adaptées	18			9-21-22-23		0,1	0,9			
1052	Mettre en œuvre et analyser ses pratiques en classe : définir sa pratique d'un point de vue didactique et pédagogique		9		9-21-22-23			0,5	0,5		
1061	Concevoir des dispositifs pédagogiques : faire sortir les élèves de la classe		7		21-22-23			1			
1062	Gérer les individus et le collectif dans un contexte de classe et réguler les apprentissages : définir sa pratique en termes de gestion de classe		8		9-21-22-23				1		
1063	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif		6		21-22-23	0,6			0,4		
1070	Construire une posture réflexive.									1	
Total heures semestre		66	54	0							
		120									

ECTS

Mutualisation parcours MEEF NANCY

Mutualisation avec MEEF HG

Mutualisation avec MEEF HG

Mutualisation avec MEEF HG

[Retour table des onglets](#)

## MASTER MEEF MENTION 2nd DEGRÉ PARCOURS MATHÉMATIQUES - PHYSIQUE - CHIMIE

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
						0	0	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	9	9	72	27		
				12	15				
						-18	-28	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	60	60			120	0		0
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement			108	78	186	72		0
		36	36						
						0	16	0	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	30	30	18	18		96	24	18
			9	9					
						0	-6	-6	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	12	18	20	12		62	42	12
		15	15	12					
		6	6						
						0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	24	24	12				60	32
				16	16				
		231	228	228	160	51%	34%	17%	12%
		459		288					
		747							

[Retour table des onglets](#)

**M1 MEEF 2nd degré PARCOURS MATHÉMATIQUES - PHYSIQUE - CHIMIE UFR SCIFA METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-71	SI-72	SI-73	SI-74	SI-75	
							5	9	8	4	4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)			24		12, 11, 14	1					
720	Système éducatif et valeurs de la République			24		70	1					
730	Mobiliser les savoirs propres à la discipline des LP - 1		60			25-28		0,8	0,2			
740	Savoir mettre en perspective les savoirs des Maths, Physique, Chimie - 1				36	28-31		0,6	0,4			
751	Concevoir une transposition didactique en MPC- 1			18		25			0,5	0,5		
752	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en LP- 1			12		28			0,5	0,5		
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		16				1		
762	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques -1				12	28-31			0,7	0,3		
763	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive - 1			12		28-31				1		
771	Construire une posture réflexive : mémoire			12		28-31						1
772	Réflexion épistémologique à partir d'expérimentations historiques				12	28-31						1
Total heures semestre		0	60	111	60							
						231						

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation avec parcours MEEF PC

N° MODULES	INTITULÉS	CM	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-81	SI-82	SI-83	SI-84	SI-85	
							4	8	9	5	4	
821	Système éducatif et politiques éducatives			18		70	0,8			0,2		
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique			12		71	1					
830	Mobiliser les savoirs propres à la discipline des LP - 2		60			28-31		0,8	0,2			
840	Savoir mettre en perspective les savoirs des Maths, Physique, Chimie - 2				36	25-28		0,6	0,4			
851	Concevoir une transposition didactique en MPC- 2			18		28 - 25			0,5	0,5		
852	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en LP- 2			12		28-31			0,5	0,5		
853	Acquérir et mobiliser les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves			9		70			0,5	0,5		
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		70			0,5	0,5		
862	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques, dont les outils numériques - 2				12	28-31			0,7	0,3		
863	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive - 2			12		70			0,5	0,5		
864	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en LP, LC			6		28-31			0,5	0,5		
871	Construire une posture réflexive : mémoire			12		28 - 31						1
872	Réflexion épistémologique à partir d'expérimentations historiques - 2				12	28-31						1
Total heures semestre		0	60	108	60							
						228						

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation avec parcours MEEF PC

Mutualisation avec parcours MEEF PC

MEEF Parcours Maths, SVT, EPS, L-HG à confirmer

Mutualisation avec parcours MEEF PC

Mutualisation avec parcours MEEF PC

[Retour table des onglets](#)

**M2 MEEF 2nd degré PARCOURS MATHÉMATIQUES - PHYSIQUE - CHIMIE UFR SCIFA METZ**

N° MODULES	INTITULÉS	CM	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
							SI-91	SI-92	SI-93	SI-94	SI-95
920	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			21		70	0,8			0,2	
941	Savoir mettre en perspective les savoirs en M-PC dans un exercice professionnel de didactique (1)				48	25-32			1		
942	Inscrire son enseignement de LP dans un curriculum et dans une approche interdisciplinaire (1)			60		28-31		0,8	0,2		
951	Concevoir une transposition didactique en M-PC (1)			6	12	28-31		0,7	0,3		
952	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en LP (1)			12		25-31			0,5	0,5	
953	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves			9		70			0,5	0,5	
961	Usage du numérique en Maths, Physique Chimie (1)				8	28-31			0,7	0,3	
962	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive			12		28-31			0,5	0,5	
964	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en LP, LC (2)			12		28-31			0,5	0,5	
971	Construire une posture réflexive (3)			12		28-31					1
972	Vulgariser les savoirs scientifiques (1)				16	28-31					1
Total heures semestre		0	0	144	84						
		228									

ECTS

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation avec parcours MEEF PC

Mutualisation avec parcours MEEF PC

MEEF SVT, MATHS, EPS, L-HG à confirmer

Mutualisation avec parcours MEEF PC

Mutualisation avec parcours MEEF PC

N° MODULES	INTITULÉS	CM	CM	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES				
							SI-101	SI-102	SI-103	SI-104	SI-105
1020	Agir, communiquer, accompagner dans l'établissement scolaire			24		70	0,8			0,2	
1041	Savoir mettre en perspective les savoirs en M-PC dans un exercice professionnel de didactique (2)				48	28-31		0,8	0,2		
1042	Inscrire son enseignement de LP dans un curriculum et dans une approche interdisciplinaire (2)			30		25-32		0,5	0,5		
1051	Concevoir une transposition didactique en M-PC (2)			6	12	28-31			1		
1052	Mettre en œuvre les apprentissages disciplinaires et transversaux en LP (2)			12		25-28			0,5	0,5	
1061	Usage du numérique en Maths, Physique-Chimie (2)			6		28-31		0,5	0,25	0,25	
1064	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en LP, LC (3)			6		28-31			0,5	0,5	
1071	Construire une posture réflexive (4)	-	-	-	-	28-31					1
1072	Vulgariser les savoirs scientifiques (2)				16	28-31					1
Total heures semestre		0	0	84	76						
		160									

Mutualisation parcours MEEF METZ

Mutualisation avec parcours MEEF PC

MEEF SVT, MATHS, EPS, L-HG à confirmer

Mutualisation avec parcours MEEF PC

Mutualisation avec parcours MEEF PC

[Retour table des onglets](#)

**Master MEEF mention 2nd degré ETP PARCOURS BSE, EGM, GIB, SII, HR, STMS**

		Semestres				BLOCS d'ENSEIGNEMENT			
TOTAL 800 heures		S7	S8	S9	S10	BE1 (45%) 360h	BE2 (30%) 240h	BE3 (15%) 120h	BE4 (10%) 80h
Objectif heures années		470		330					
Objectif heures semestres		260	210	190	140	0	0	60	0
SM1	Pratique d'une LCE	24							24
						-6	-12	0	
SM2	Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative	24	30	12	12	78	39		
		12		12	15				
						-33	-21	0	
SM3	Mobiliser les savoirs propres à la discipline ainsi que l'épistémologie pour enseigner	126	72	72	39	309	39		23
		9	12	9	9				
		3	6	8	6				
SM4	Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement	6	6			12	26		11
		3	9	8	6				
				5	6				
						0	49	3	
SM5	Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive	9	27	18	9		63	21	18
		12	3	3	3				
			9	9					
						0	-9	-16	
SM6	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive	27	17	9	12		65	52	18
		15	10	12	15				
		3	3	6	6				
						0	0	0	
SM7	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche	20	20	20				60	
		293	224	203	138	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		517		341					

objectif : = 0

Retour Table des objets

**M1 MEEF 2nd degré ETP PARCOURS BSE, EGM, GIB, SII, HR, STMS INSPE LORRAINE**

N° MODULES	INITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-71 4	SI-72 13	SI-73 6	SI-74 3	SI-75 4	
710	Pratiquer une langue-culture étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien)			24		12,11,14	1					
720	Système éducatif et valeurs de la République			24		70	1					
721	Construire un usage responsable du numérique et le faire construire aux élèves			12		71			1			
730	Mobiliser les savoirs propres à la discipline, les concepts-clés, ainsi que les savoirs de l'épistémologie pour concevoir un enseignement			138		02,05,06,60,61,63		0,8	0,2			
740	Savoir mettre en perspective les savoirs de la discipline dans un exercice professionnel de didactique, manifester un recul critique par rapport à ses savoirs			9		02,05,06,60,61,63		1				
751	Concevoir une transposition didactique dans sa discipline (contenu et méthodologie d'enseignement), anticiper la réception par les élèves			9		70		1				
752	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves			12		70		0,4	0,6			
761	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		16-19			0,2	0,8		
762	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques,dont les outils numériques, au service des apprentissages disciplinaires et transversaux			12		70			0,3	0,7		
763	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive			12		70				1		
764	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif			12		70				1		
770	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche			20								1
Total heures semestre		0	0	293	0							

- Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ
- Se décline dans chaque parcours
- Se décline dans chaque parcours
- Se décline dans chaque parcours
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ
- Se décline dans chaque parcours
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ

N° MODULES	INITULÉS	CM	EI	TD	TP	SECTION CNU	SITUATIONS INTEGRATRICES					ECTS
							SI-81 4	SI-82 11	SI-83 6	SI-84 5	SI-85 4	
821	Système éducatif et politiques éducatives			18		70	0,8			0,2		
822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique			12		71	1					
830	Mobiliser les savoirs propres à la discipline, les concepts-clés, ainsi que les savoirs de l'épistémologie pour concevoir un enseignement			90		02,05,06,60,61,63		0,8	0,1	0,1		
840	Savoir mettre en perspective les savoirs de la discipline dans un exercice professionnel de didactique, manifester un recul critique par rapport à ses savoirs			15		02,05,06,60,61,63		1				
851	Concevoir une transposition didactique dans sa discipline (contenu et méthodologie d'enseignement), anticiper la réception par les élèves			9		70		1				
852	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves, accompagner les élèves dans la construction de leur parcours			21		70			1			
861	Psychologie de l'adolescent et apprentissages			9		16-19			0,6	0,4		
862	Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques,dont les outils numériques, au service des apprentissages disciplinaires et transversaux.			12		70			0,6	0,4		
863	Gérer une classe en contexte, en avoir une approche réflexive			12		70				1		
864	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif			6		70				1		
870	Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche			20								1
Total heures semestre		0	0	224								

- Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ
- Se décline dans chaque parcours
- Se décline dans chaque parcours
- Se décline dans chaque parcours
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF NANCY OU METZ
- Se décline dans chaque parcours
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ
- Mutualisation parcours MEEF ETP NANCY OU METZ



# “ À PROPOS

Directrice de la publication :  
Nathalie Sevilla, directrice de l'INSPÉ de Lorraine

Équipe de rédaction INSPÉ de Lorraine :

Nadège Mariotti, directrice-adjointe, Département 1<sup>er</sup> degré

Héloïse Parent, directrice-adjointe, Département 2<sup>nd</sup> degré

Jean-Paul Rossignon, directeur-adjoint et Christine Capobianco, directrice-adjointe, Département Développement professionnel des personnels de l'Éducation nationale

Églantine Guély-Costa, directrice-adjointe, en charge du Département Pratiques et Ingénierie de la Formation

Régine Marchand, directrice de l'IREM de Lorraine

Grégory Miras, directeur de la Maison pour les langues en Lorraine

Vincent Principato, responsable administratif de l'INSPÉ de Lorraine

Marie L'Etang-Cardellini, responsable service communication & culture de l'INSPÉ de Lorraine

*Avec l'appui de l'ensemble des responsables pédagogiques  
et des services administratifs de l'INSPÉ de Lorraine.*

---

Suivez notre actualité sur notre site web :

<https://inspe.univ-lorraine.fr>

ou sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram & LinkedIn)

Document conçu avec la charte graphique éco-responsable  
de l'INSPÉ de Lorraine,

Curieux d'en savoir plus ? <https://u2l.fr/charte-inspe>

---

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche

Université de Lorraine / INSPÉ de Lorraine  
Académie de Nancy-Metz / Région académique Grand Est



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**



**Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nancy-Metz**

Graphisme, illustrations, relecture : service communication & culture INSPÉ de Lorraine.  
Charte graphique éco-responsable : <https://u2l.fr/charte-inspe>

Toutes les informations de ce dossier sont valables à la date où nous imprimons ce document : février 2025

Recyclez-moi !

N'imprimez ce document que si nécessaire.  
S'il est imprimé, ce document, une fois périmé,  
peut être recyclé dans la poubelle  
destinée au tri du papier.





**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante  
Sous-direction de la stratégie et de la qualité des formations  
Département des formations des cycles master et doctorat  
DGESIP A1-3  
DGESIP-D2024-010559  
Affaire suivie par :  
Marie-Line Corbin  
Tél : 01 55 55 84 31  
Mél : [marie-line.corbin@enseignementsup.gouv.fr](mailto:marie-line.corbin@enseignementsup.gouv.fr)

1 rue Descartes  
75231 Paris SP 05

**Direction générale  
de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle**

Paris, **28 NOV. 2024**

Le ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

à

Monsieur le recteur de la région académique Grand-Est,  
recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Madame la rectrice déléguée pour l'enseignement  
supérieur, la recherche et l'innovation de la région  
académique Grand-Est  
Madame la présidente de l'université de Lorraine  
Madame la directrice de l'institut national supérieur du  
professorat et de l'éducation de l'académie de Nancy-Metz

**Objet** : accréditation de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Nancy-Metz - Vague C 2025

Dans la continuité des échanges que nous avons pu avoir sur une réforme de la formation des enseignants, par ailleurs toujours en cours de discussion, le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaitent reprendre le processus d'accréditation tel qu'il existe aujourd'hui.

Aussi, dans un tel contexte, c'est sur la base d'un dossier allégé et simplifié que nous souhaitons ré-accréditer l'INSPE de l'académie de Nancy-Metz qui a été prorogée d'un an par arrêté en date du 28 décembre 2023.

Actuellement, l'accréditation de l'INSPE emporte habilitation à délivrer le diplôme national de master dans les quatre mentions « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) : « premier degré », « second degré », « encadrement éducatif » et « pratiques et ingénierie de la formation », pour l'ensemble des universités partenaires.

Conformément aux dispositions de l'article L. 721-1 du code de l'éducation, la durée de l'accréditation de l'INSPE est valable pour la durée du contrat pluriannuel liant l'Etat à l'université de Lorraine. L'INSPE de l'académie de Nancy-Metz est rattaché à la vague C de contractualisation et son accréditation court jusqu'au 31 août 2025.

L'accréditation sera ainsi renouvelée à partir du 1er septembre 2025 jusqu'au terme du prochain contrat pluriannuel, sous réserve de la qualité de l'évaluation et du projet.

En vue du renouvellement de l'accréditation de l'INSPE, nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre un dossier qui reprendra nécessairement l'architecture du modèle de dossier de demande d'accréditation ci-joint.

PJ : le dossier de demande d'accréditation comportant une fiche formation des mentions de master MEEF et les annexes à compléter

CPI : DGESCO et DGRH

Vous voudrez bien, pour rédiger le dossier, vous appuyer sur le modèle de fiche formation des mentions de master MEEF, ainsi que sur les annexes à compléter, tous joints à ce courrier.

Le dossier s'attachera particulièrement à faire ressortir les axes stratégiques du projet porté par l'INSPE et le déploiement :

- du continuum de formation (préprofessionnalisation, formation initiale, formation des fonctionnaires-stagiaires, formation continuée et formation continue),
- des dispositifs assurant la coordination des formations,
- des équipes pédagogiques pluri catégorielles,
- de l'articulation formation-recherche (projet de recherche de l'étudiant, place de la recherche dans les UE de la maquette, cahier des charges du mémoire),
- des enseignements relatifs à la laïcité, à l'égalité fille/garçon, aux valeurs de la République, aux droits et obligations des fonctionnaires, à la transition de l'environnement durable et soutenable et au numérique.

Le dossier intégrera les orientations retenues pour le prochain contrat quinquennal, avec les grandes échéances prévisionnelles pour l'atteinte de vos objectifs. Ces jalons sont à même de faciliter le pilotage, la régulation et l'autoévaluation du projet.

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'arrêté du 27 août 2013 fixant les modalités d'accréditation des INSPE, la délibération du conseil d'administration de chacun des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires et l'avis du conseil de l'institut de l'INSPE devront être recueillis.

#### **Calendrier prévisionnel**

**> Mi-février 2025 : envoi du dossier d'accréditation, de ses annexes et des maquettes de formation avec l'avis et les délibérations des instances, effectué par le recteur de la région académique, accompagné de son avis, à l'adresse électronique suivante :**

[accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr](mailto:accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr)

**> Avant juillet 2025 : présentation au CNER**

Nos services sont à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire et vous accompagner dans l'élaboration du projet d'accréditation qui s'articulera nécessairement avec les perspectives d'une éventuelle réforme.

**L'ADJOINT**  
A LA SOUS-DIRECTRICE  
STRATEGIE ET QUALITE  
DES FORMATIONS



**Laurent REGNIER**



## RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nancy, le 18/02/2025

### Cabinet

Affaire suivie par :  
Anne Boyard  
Directrice de cabinet  
Tél : 06 74 53 49 91

[ce.recteur@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.recteur@region-academique-grand-est.fr)

Avis du recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités

### Objet : Accréditation de l'INSPÉ Lorraine 2025

Le dossier de ré-accréditation de l'INSPÉ de Lorraine reprend strictement l'architecture demandée. Sa richesse témoigne de l'engagement fort des équipes dans son processus d'écriture partagé et concerté. Il s'inscrit par ailleurs pleinement dans le projet académique et le projet d'établissement de l'université de Lorraine. Ces liens sont assurés par les différentes instances de pilotage mais également grâce au poste d'interconnexion rectorat-INSPÉ créée en 2022 et occupé par un inspecteur du 2nd degré.

L'amélioration continue de la formation s'illustre à travers une approche par compétence (APC) associée à des situations d'évaluation intégratrices. Les modules d'enseignement qui en découlent favorisent une formation cohérente et professionnalisante. Cette démarche s'inscrit sur le temps long, ce qui n'est pas sans poser des contraintes au regard des réformes passées et à venir. Les effectifs enseignants représentent 42% du potentiel et ceux des enseignants-chercheurs 43,3%, démontrant ainsi le parfait équilibre entre l'ancrage dans le scolaire et dans l'enseignement supérieur. Cela se traduit par un fort taux de réussite en master.

Bien que l'INSPÉ de Lorraine ne dispose pas de laboratoire propre, les liens avec la recherche sont importants et passent par une collaboration forte avec le pôle Connaissances, Langages, Communication, Société (CLCS) qui regroupe l'essentiel des laboratoires de l'Université de Lorraine dans le champ de l'éducation. L'adossement à la recherche est solide avec des collaborations actives avec divers laboratoires et des projets de recherche participative. Il s'appuie sur des sujets contemporains, pluridisciplinaires et de terrain. Trois d'entre eux sont de dimension internationale, huit d'envergure nationale (ex : ASTÉRIE ou les LéA Pro avec l'FÉ) et six de rayonnement régional. Ces derniers rassemblent les 3 INSPÉ de la région académique via le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Éducation et formation Grand Est » (ex : projet FEDER en lien avec la DRANE et la CARDIE). Les perspectives s'orientent vers une consolidation du lien entre recherche et pratiques professionnelles et un accroissement de la recherche en ingénierie de formation.

Le projet de l'INSPÉ se distingue par une dynamique de formation et de développement professionnel des personnels. Celle-ci se caractérise par la mise en place de journées thématiques (ex : rendez-vous de l'INSPÉ), de certifications (ex : CAPPEI, CAPEFE) et de diplômes (ex : Master MEEF mention Pratique et Ingénierie de la Formation, DU « pratiquer et enseigner l'allemand »). Par ailleurs, l'INSPÉ est partie

prenante depuis plusieurs années du plan de formation à la pédagogie des enseignants du supérieur piloté par la DACIP (Délégation d'Accompagnement à la Créativité, l'Ingénierie et la Pédagogie) et le Collège Lorrain des Écoles Doctorales (CLED) de l'Université de Lorraine. Ces collaborations permettent de participer à la diffusion et à la consolidation de l'approche par compétence au sein de l'Institut et de l'Université de Lorraine.

Certaines spécificités permettent à l'INSPÉ de Lorraine de démontrer son ancrage territorial et sa capacité à être force de proposition. En termes de formation continuée et continue, je tiens à souligner les dynamiques de réseaux créées par la Maison Pour La Science (MPLS), l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) ou encore la Maison Pour les Langues (MPL). La singularité du partenariat avec l'Agence Française pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) permet aux enseignants du réseau de venir passer un CAFFA AEFE à l'INSPÉ de Lorraine et bientôt un CAFIPEMF AEFE. L'intégration du franco-allemand est une autre spécificité académique, tout comme la formation technologique et professionnelle. Malgré la baisse des effectifs, l'INSPÉ conserve 5 des 6 parcours de la région académique Grand Est et notamment celui de Génie Industriel du Bois, unique en France. Des groupes de travail inter catégoriels se réunissent pour identifier des pistes afin de redynamiser ces parcours. Par ailleurs, la contribution au projet académique dans sa dimension « orientation » est à souligner, avec un institut qui est « tête de cordée », qui est engagé dans le projet AILES (Accompagnement à l'Intégration des Lycéens dans l'Enseignement Supérieur) et qui héberge un « campus connecté » sur le site de l'INSPÉ de Meuse. Enfin, la volonté d'adaptation aux évolutions sociétales conduit l'institut à envisager une « licence professorat des écoles » plus lisible, inscrite dans le temps long, polyvalente et insérante.

Ces différents éléments me conduisent à émettre un avis très favorable à la demande d'accréditation de l'INSPÉ de Lorraine.

Pierre-François MOURIER



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale  
académique de l'enseignement supérieur

Direction régionale académique de l'enseignement  
supérieur,  
Service stratégie, contractualisation et vie étudiante

Rédacteur :  
Rémy Mertens  
Chef de service

Tél : 03 83 86 20 89  
Mél : [remy.mertens@region-academique-grand-est.fr](mailto:remy.mertens@region-academique-grand-est.fr)  
9 Rue des Brice – Rond-point Marguerite de Lorraine  
54035 NANCY Cedex

**Avis de la rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur le dossier  
d'accréditation de l'INSPé de Lorraine**

**Passage devant les instances :**

- 31 janvier 2025 : Conseil de l'INSPé (vote à l'unanimité du dossier)
- 7 février 2025 : COSP de l'INSPé
- Engagement de la procédure institutionnelle à venir au sein de l'université de Lorraine : 4 mars 2025, passage au conseil de la formation puis, 11 mars ou 29 avril 2025, présentation en conseil d'administration.

Le dossier d'accréditation de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé) de Lorraine, composante de l'université de Lorraine, est complet, et dense.

Le dossier répond globalement aux attendus concernant la cohérence et la qualité de l'offre de formation, avec une bonne appropriation des enjeux qui y sont liés. Il exprime l'ambition de l'université de Lorraine à développer et à consolider la formation des enseignants et personnels d'éducation dans une perspective d'amélioration continue, et ce autour d'une culture partagée et en tenant compte des spécificités du territoire.

Les perspectives envisagées pour le contrat quinquennal 2025-2029 s'inscrivent au travers de projections qui devraient tendre à développer une offre de formation de haut niveau, dans la lignée des orientations stratégiques du projet d'établissement de l'université. L'accent est mis sur la démarche qualité, la dimension internationale, notamment au regard du transfrontalier (franco-allemand), la volonté de développer un continuum d'excellence en amont du master MEEF, et la formation des enseignants du supérieur, en particulier avec la conception du label « enseignement supérieur » du doctorat de l'université de Lorraine.

Certaines données posent question, comme les baisses d'effectifs dont il est fait état, ainsi que les 3 parcours qui n'ont pas été ouverts à la rentrée 2024-2025. Il en est de même avec la création d'un parcours « enjeux environnementaux » présenté comme étant en réflexion. Si le renforcement de la sensibilisation et de la formation autour des TEDS est une priorité nationale, inscrite d'ailleurs dans les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) des établissements, il n'est cependant pas aisé de voir en quoi l'INSPé s'approprie concrètement les questions en lien avec ces problématiques environnementales. Il en est de même concernant l'usage de l'IA.

Le volet recherche est bien mis en valeur, sachant que l'équipe de direction comprend un délégué à la politique de recherche, avec la volonté de consolider l'adossé des formations à la recherche (lien recherche et pratiques professionnelles et lien recherche et ingénierie de formation) et d'élargir les partenariats au sein de l'université, en Grand Est et à l'international pour faire dialoguer les savoirs en éducation. Les interactions entre les activités de l'INSPé et les thématiques de recherche auraient méritées d'être mieux développées.

Le lien avec le territoire est quant à lui particulièrement fort avec la volonté d'assurer, en matière d'offre de formation initiale ou continue, une dynamique sur les campus dits d'équilibre de l'université de Lorraine (éloignés des deux grandes métropoles nancéienne et messine) Ceci s'intègre dans la réflexion autour des schémas de déploiement universitaires territoriaux (SDUT), en partie financés dans le cadre du COMP, qui visent à déployer toute une stratégie collaborative au bénéfice de l'attractivité des territoires concernés, et des jeunes qui y vivent et y étudient.

Enfin, la mise en adéquation de l'offre de formation avec les évolutions qui concernent les métiers mêmes de l'enseignement, de l'éducation et de l'ingénierie (liées à une possible réforme de la formation), est également bien appréhendée. Le projet d'une licence lorraine « professorat de écoles » s'inscrit véritablement dans cette réflexion.

En complément, je suggère que le recteur de région académique soit toutefois représenté au sein d'au moins une instance académique. Cette ouverture vers l'ESRI ne pourrait en effet qu'être bénéfique pour les travaux de l'INSPé.

Compte tenu de ces éléments, j'émet un avis très favorable sur la demande d'accréditation de l'INSPé de Lorraine.



Véronique PERDEREAU



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
académique de l'enseignement supérieur**

**Direction régionale académique de l'enseignement  
supérieur,  
Service stratégie, contractualisation et vie étudiante**

Rédacteur :  
Rémy Mertens  
Chef de service

Tél : 03 83 86 20 89  
Mél : [remy.mertens@region-academique-grand-est.fr](mailto:remy.mertens@region-academique-grand-est.fr)  
9 Rue des Brice – Rond-point Marguerite de Lorraine  
54035 NANCY Cedex

**Avis de la rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur le dossier  
d'accréditation de l'INSPé de Lorraine**

**Passage devant les instances :**

- 31 janvier 2025 : Conseil de l'INSPé (vote à l'unanimité du dossier)
- 7 février 2025 : COSP de l'INSPé
- Engagement de la procédure institutionnelle à venir au sein de l'université de Lorraine : 4 mars 2025, passage au conseil de la formation puis, 11 mars ou 29 avril 2025, présentation en conseil d'administration.

Le dossier d'accréditation de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé) de Lorraine, composante de l'université de Lorraine, est complet, et dense.

Le dossier répond globalement aux attendus concernant la cohérence et la qualité de l'offre de formation, avec une bonne appropriation des enjeux qui y sont liés. Il exprime l'ambition de l'université de Lorraine à développer et à consolider la formation des enseignants et personnels d'éducation dans une perspective d'amélioration continue, et ce autour d'une culture partagée et en tenant compte des spécificités du territoire.

Les perspectives envisagées pour le contrat quinquennal 2025-2029 s'inscrivent au travers de projections qui devraient tendre à développer une offre de formation de haut niveau, dans la lignée des orientations stratégiques du projet d'établissement de l'université. L'accent est mis sur la démarche qualité, la dimension internationale, notamment au regard du transfrontalier (franco-allemand), la volonté de développer un continuum d'excellence en amont du master MEEF, et la formation des enseignants du supérieur, en particulier avec la conception du label « enseignement supérieur » du doctorat de l'université de Lorraine.

Certaines données posent question, comme les baisses d'effectifs dont il est fait état, ainsi que les 3 parcours qui n'ont pas été ouverts à la rentrée 2024-2025. Il en est de même avec la création d'un parcours « enjeux environnementaux » présenté comme étant en réflexion. Si le renforcement de la sensibilisation et de la formation autour des TEDS est une priorité nationale, inscrite d'ailleurs dans les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) des établissements, il n'est cependant pas aisé de voir en quoi l'INSPé s'approprie concrètement les questions en lien avec ces problématiques environnementales. Il en est de même concernant l'usage de l'IA.

Le volet recherche est bien mis en valeur, sachant que l'équipe de direction comprend un délégué à la politique de recherche, avec la volonté de consolider l'adossement des formations à la recherche (lien recherche et pratiques professionnelles et lien recherche et ingénierie de formation) et d'élargir les partenariats au sein de l'université, en Grand Est et à l'international pour faire dialoguer les savoirs en éducation. Les interactions entre les activités de l'INSPé et les thématiques de recherche auraient méritées d'être mieux développées.

Le lien avec le territoire est quant à lui particulièrement fort avec la volonté d'assurer, en matière d'offre de formation initiale ou continue, une dynamique sur les campus dits d'équilibre de l'université de Lorraine (éloignés des deux grandes métropoles nancéienne et messine) Ceci s'intègre dans la réflexion autour des schémas de déploiement universitaires territoriaux (SDUT), en partie financés dans le cadre du COMP, qui visent à déployer toute une stratégie collaborative au bénéfice de l'attractivité des territoires concernés, et des jeunes qui y vivent et y étudient.

Enfin, la mise en adéquation de l'offre de formation avec les évolutions qui concernent les métiers mêmes de l'enseignement, de l'éducation et de l'ingénierie (liées à une possible réforme de la formation), est également bien appréhendée. Le projet d'une licence lorraine « professorat de écoles » s'inscrit véritablement dans cette réflexion.

En complément, je suggère que le recteur de région académique soit toutefois représenté au sein d'au moins une instance académique. Cette ouverture vers l'ESRI ne pourrait en effet qu'être bénéfique pour les travaux de l'INSPé.

Compte tenu de ces éléments, j'émet un avis très favorable sur la demande d'accréditation de l'INSPé de Lorraine.



Véronique PERDEREAU